

CRUP'ÉCHOS

"On dwèt arrindji tot avou do goût èt d'l'ordre..." (J. Collot).

N°51

Revue trimestrielle
MARS 2000

Editeur responsable: A. BERNIER - rue St Joseph, 5 - 5332 CRUPET

En quelques lignes...

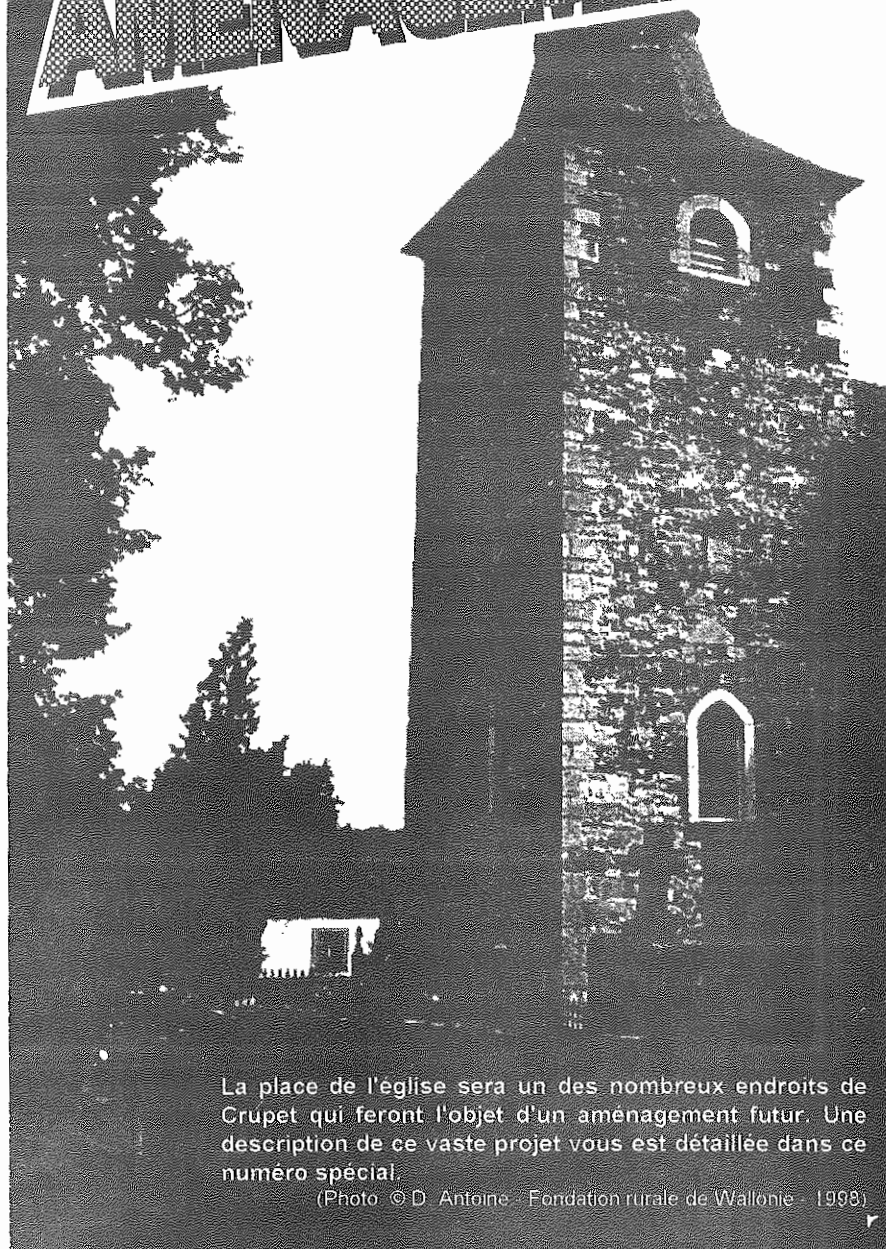
Nous entamons donc notre quatorzième année de parution par un numéro spécial.

En effet, la fin d'année 1999 a été marquée par le dévoilement des conclusions et projet d'aménagement du village de Crupet. Cette étude, souhaitée par l'Administration communale, nous procure un regard original sur la manière dont pourrait s'agencer notre village dans quelques années. Ce numéro 51 y est largement consacré.

Bien sûr, il serait utopique de croire à un aboutissement rapproché de ce projet. Cette rénovation globale se concrétisera dans un programme progressif et sans doute à long terme. C'est pourquoi nous avons intitulé notre résumé "Crupet 2015", sans faire pour autant de fixation malvenue sur la date du parachèvement final. Mais des agencements révélateurs pourraient déjà se concrétiser dans les prochains mois...

En attendant, et malgré l'absence d'un comité vraiment responsable, nous vous encourageons déjà à marquer cette "Année des Parcs et Jardins" d'un "fleurissement" soutenu et inspiré qui soulignera avec à-propos l'harmonie de nos façades...

SPECIAL AMÉNAGEMENT



La place de l'église sera un des nombreux endroits de Crupet qui feront l'objet d'un aménagement futur. Une description de ce vaste projet vous est détaillée dans ce numéro spécial.

(Photo © D. Antoine - Fondation rurale de Wallonie - 1998)

CRUP'ÉCHOS

Bulletin de liaison de l'activité crupétoise



(R)

LES PLUS BEAUX
VILLAGES
DE WALLONIE

association sans but lucratif

Editeur responsable: Freddy BERNIER, rue St Joseph, 5 - 5332 CRUPET - Tél. (083) 69 94 09

Forum de rédaction:

Pascal ANDRE - Freddy BERNIER -
Thierry BERNIER - Patrick
COLIGNON - André COUVREUR -
Marcel PESESSE - André QUEVRAIN

Compte bancaire:

068 -2182164-79

Trésorier: Marcel PESESSE

Conception graphique:

Thierry BERNIER

SOMMAIRE

- P. 1 Editorial
- P. 2 Wallon bon...? On aménage?
- P. 4 Les amateurs de balle
- P. 5 Tout Fieuw, tout flamme...
De bonne source...
- P. 7 Dans la cour des grands...
- P.10 Endimanchés...
- P.12 Dupont de Namur

Inséré, un carnet intérieur de 28 pages reprenant les grandes lignes du projet d'aménagement du village de Crupet selon l'étude de la société AGUA.

A L'OMBRE DU DONJON DE CRUPET

LA TRUITELLERIE PISCICULTURE



VOUS PROPOSE SES TRUITES
FARIO & ARC-EN-CIEL
BLANCHES OU SAUMONEES

LIVRAISON & VENTE SUR PLACE
LA SEMAINE & LE WEEK-END
TOUT AU LONG DE L'ANNEE

19 rue Basse 5332 Crupet - Tél. (083) 69 98 06



Ce numéro sera consacré principalement au Contrat de Village et spécialement à une de ses premières conséquences concrètes : le Projet d'aménagement. Ce numéro comprend en sa partie centrale un cahier exclusivement réservé à cette étude et à la réunion de présentation qui

en a été faite à Crupet. Quelques articles d'intérêt général viennent le compléter.

Dans notre éditorial du premier numéro de 1998 nous annoncions avec enthousiasme la signature du « Contrat de village » en ces termes :

« Notre forum s'est vu confirmé dans son rôle de rassembleur pour la défense du patrimoine crupétois. « Crup'Echos » a en effet reçu une mission d'animation dans le cadre du « Contrat de village » dont la charte a été signée entre l'ASBL « Les plus beaux villages de Wallonie », l'Administration Communale, « Crup'Echos », et les coordinateurs du « Comité de suivi » (J-M ROUARD, Christine MOEAUX, Patricia QUEVRIN, Pascal ANDRE et Freddy BERNIER). Ce « Contrat de village » reprend entre autres, l'engagement moral de tous les signataires qui « s'efforceront de mettre en œuvre les recommandations et les pistes évoquées dans le contrat en matière d'animation, d'aménagement et de développement » pour le village de Crupet.

Nous reviendrons en temps utiles sur cet événement important qui n'est en fait que le point de départ d'un développement durable pour notre village. Il s'agit en effet maintenant de traduire en projets concrets toutes les bonnes intentions reprises dans le contrat. Une chose est certaine : nous disposons d'un instrument unique et important qui trace enfin un cadre précis dans lequel doivent s'inscrire toutes les initiatives (tourisme, travaux, animation culturelle...). Un aspect important résulte dans le fait que les représentants des habitants (comité de suivi) et les mandataires communaux adhèrent sans équivoque à ce contrat dans un cadre on ne peut plus démocratique. »

Le suivi du contrat a connu des débuts assez laborieux, dus principalement à l'inexpérience des nombreux acteurs qui pourtant se sont réunis très souvent. Il a ensuite été mis sur ses rails suite à l'intervention de spécialistes (grâce à l'initiative de l'Administration Communale et à l'appui de M Alain Colin président de l'ASBL « Les Plus Beaux Villages de Wallonie » que nous remercions au passage) : le BEP (Bureau Economique de la Province de Namur)¹ aidé par le Bureau AGUA². Dans une première phase ce bureau d'études a dégagé les idées maîtresses du futur projet. Après une analyse touristique effectuée par le BEP, AGUA a été chargé de la deuxième phase de l'étude gérée au niveau du BEP. Le plan d'aménagement résultant de cette deuxième phase a été présenté au Comité de suivi le 18 novembre 1999.

¹ Bureau Economique de la Province de Namur.

² Association du Groupe Urbanisme et Architecture 6, rue du Poirier 1348 Louvain-la-Neuve

Dans le cahier central le texte de l'étude a été repris intégralement, mais faute de place certaines illustrations n'ont pu être reproduites. Les perspectives et croquis détaillés sont présentés sous la forme d'une balade dans et au-dessus de Crupet. Les commentaires en italique sont de la rédaction de Crup'Echos.

Nous pensons sincèrement que le travail effectué par le BEP et AGUA est remarquable. Un plan à (très) long terme existe enfin et il est certain que les budgets disponibles ne permettront pas sa réalisation immédiate. C'est normal car un aménagement de cette ampleur ne peut de toute façon être réalisé que par phase pour de multiples raisons. Il faut de plus insister sur le fait qu'il ne s'agit que d'un avant-projet et que les réalisations concrètes pourront s'en éloigner quelque peu en fonctions de divers critères, budgets disponibles, contre-propositions, remarques des riverains, etc....

Il n'est pas exclu qu'un premier chantier voie le jour assez rapidement pour l'aménagement de la place de l'église par exemple.

Bonne lecture et bonne promenade dans notre « Crupet en 2015 ».

Le Forum



**la maison
du cadeau**
Jacqueline MACOR - PESESSE

CADEAUX, SOUVENIRS
& ACCESSOIRES DECORATIFS

rue Haute, 9
5332 CRUPET
(083) 69 94 44

**SABLAGE - REJOINTOYAGE
HYDROFUGATION
RÉPARATION DE FAÇADES**

Christian TITEUX

Chaussée de Dinant, 21a
5334 FLOREE - ☎ (083) 65 50 23

Patron présent sur le chantier

Pas de sous-traitance

L'amwin-nadgemint

Volà : c'est fait... Cà y est, mains ça n'a nin stî rin
Il a stî compliqué, savoz, li fameux acoutch'mint !
Ayi, on n'na télemint causé dins tos les cwins...
Et bin, portant, vollà nosse plan d'amwinnadgemint

A prumîre vue, çî n'est nin parfait, c'est tot l'min-me bin,
Et l faut bin r'conoeche qui, si on z'y a mêtû l'timps,
I gna do bon dins l'projet, et nos dgins sont contints
Maigrè q'gn aurèt bin sûr... saquants em... bêtremints

On z'aurèt des parkings, des rigoles dins tot les cwins,
Des limitations d'vitesse et des ralentichemints,
Ign'aurèt des panneaux, des sens uniques, des ronds points
(Por mi, qui seûye rond ou carré, on pwin, c'est-on pwin...

Y gn'aurèt des trottoirs pu laudges: ah, ça, c'est bin
Ci sèrait pu augîye po totes nos viyes dgins,
Po les stroupis, les malades, et po nos p'tits raupins
Qui no peurans enfin t'nu comme y faut pa l'mwin...

Les amateurs di balle seront-i maucontints
Do veûye leu ballodrome r'foulé en d'bout d'terrain ?
Do momint qui l'buvette sî d'on plein côp l'mouvemint,
I gna des chances qui n'diront dèdjà jamais pu rin...

A l'dicaûse, on z'aurèt tote li place po l'molin.
Nos sèrans à nos'tauche po l'brocante do mwès d'juin,
Et d'l'hivîr, on z'irai cor à sklîye comme dins l'timps...
Tant mieux, si to l'monde est d'accôrd, et qu'on s'comprend

Bin sûr, on no r'pudret on p'tit boquet d'terrain
Cà displairait quétèfiye à sakants riverains
Qui d'vront fê on grand toû, ou r'moussi pa l'djârdin...
A mwin qu'one miette distraits, i n'broqu'nuchent mon l'vèjin

Main n'aurans d'z' élections, divant l'automne qui vint
On novia mayeûr, quêt'fiye des autes-è-z'êchevins...
Sèront-i co d'accord avou nos amwinnadgemints ?
N'vont-i nin v'nu avou des novias sentimints ???

Et pwis les autes viladges di l'entité, mes dgins,
N'vont-i nin rèclamè one bonne paurt des moussemints ?
N'faurèt-i nin on grand contoûn'mint à Mauijn ?
Po l'Saû, on cinéma, ça n'si discuterait nin...

A Corrière, on grand hall, po l'dressage des p'tits tchins,
A Florée, on réclamerait co bin sûr on bassin,
Les basketteus d'Sorenne rid'mandront leu terrain,
Et à Assesse, poqwè... ni nin distournèt l'train... ?

Allez, aurdans les pîs su l'terre, mes bonnes et braves-è-dgins,
Fians confiance aux dirigeants, qu'sont todîs pu malins...
Fians on grand signe "ayi", on bravo des deux mwins,
Et pwis, crwèzant les dwès po qui l'projet toûne bin...

(L'aménagement - Traduction libre)

Voilà, c'est fait... Ça y est, mais cela n'a pas été rien (facile)
Il a été compliqué, vous savez, le fameux accouchement!
Oui, on en a tellement parlé dans tous les coins...
Et bien, pourtant, voilà notre plan d'aménagement

A première vue, ce n'est pas parfait, c'est tout de même bien,
Et il faut bien reconnaître que, si on y a mis le temps,
Il y a du bon dans le projet, et nos concitoyens sont contents
Malgré qu'il y aurait, bien sûr... quelques em... bêtéments

On aura des parkings, des rigoles dans tous les coins,
Des limitations de vitesse et des ralentissements,
Il y aura des panneaux, des sens uniques, des ronds-points
Pour moi, qu'il soit rond ou carré, un point, c'est un point...

Il y aura des trottoirs plus larges: ah, ça c'est bien
Ce sera plus facile pour toutes nos vieilles personnes,
Pour les handicapés, les malades, et pour tous nos enfants
Que nous pourrions enfin tenir par la main...

Les amateurs de balle seront-ils mécontents
De voir leur ballodrome refoulé en bout de terrain?
Du moment que la buvette suit d'emblée le mouvement,
Parions qu'ils ne diront plus rien...

A la kermesse, on aura toute la place pour le carrousel
Nous serons à l'aise pour la brocante du mois de juin,
Et l'hiver, on ira encore en traîneau comme avant...
Tant mieux, si tout le monde est d'accord, qu'on se comprend

Bien sûr, on nous reprendra un bout de terrain
Cela déplaira peut-être à quelques riverains
Qui devront faire un grand tour, ou rentrer par le jardin...
A moins, qu'un peu distraits, ils ne rentrent chez le voisin

Mais nous aurons des élections, avant l'automne prochain
Un nouveau bourgmestre, peut-être d'autres échevins...
Seront-ils encore d'accord avec nos aménagements?
Ne viendront-ils pas avec de nouveaux sentiments?

Et puis les autres villages de l'entité, bonnes gens,
Ne vont-ils pas réclamer une bonne part des habits (?)
Ne faudra-t-il pas un contournement de Maillen?
Pour Sart-Bernard, un cinéma, ça ne se discutera pas...

A Courrière, un grand hall, pour le dressage des petits chiens,
A Florée, on réclamera sûrement un bassin,
Les basketteurs de Sorinne demanderont leur terrain,
Et à Assesse, pourquoi ne pas détourner le train...?

Allez, gardons les pieds sur terre, bonnes et braves gens;
Faisons confiance aux dirigeants, qui sont toujours plus malins
Faisons signe que "oui", un bravo des deux mains,
Et puis, croisons les doigts pour que le projet tourne bien...



REPAR - CUIR

rue St Joseph, 9
5332 CRUPET

Tél. (083) 69 96 82

**CUIR - DAIM - SKAI
MOUTON RETOURNE**

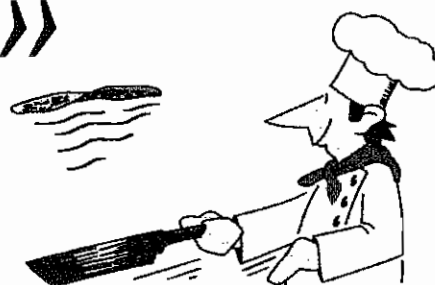
TECHNIQUE SPECIALE DE VULCANISATION

Taverne - Restaurant - Crêperie

« Al Besace »

Rue Haute, 11
5332 CRUPET

(Près de l'église) - Tél. (083) 69 90 41





CHANGEMENT DE CAP A CRUPET-PELOTE...

Ces dernières années, nous avons côtoyé l'élite du jeu de balle! CRUPET était le porte-drapeau de ce sport dans la région. Ce temps est désormais révolu. POUR-QUOI ?

Plusieurs facteurs expliquent cette évolution

- le jeu de balle, sport régional par excellence, suscite très peu l'intérêt des médias et, par là celui des sponsors potentiels ;
- pourtant, ce sport structurellement amateur génère des convoitises professionnelles chez la plupart de ces pratiquants, de niveaux moyen et supérieur. Les appétits financiers de certains, souvent inversement proportionnels à leur esprit de club, conduisent irrévocablement des petits clubs, tels que le nôtre, vers la faillite financière et sportive ;
- la Fédération Nationale, il faut bien le constater, se montre complice de ces dérives financières. Ses structures et règlements coercitifs et surannés ne nous aident en aucune manière.

Notre Comité a recentré ses objectifs ! Désormais, nous focaliserons toute notre énergie aux jeunes du village. Ces dernières années, nos seuls sujets de satisfaction sont d'ailleurs le fruit de leur participation. Notre dynamique de fonctionnement sera uniquement conditionnée par leur activité. Nous n'attendons pas d'exploits! Rassemblons-nous simplement, autour d'un loisir sain, dans un esprit de développement des valeurs de formation, d'amitié et de convivialité.

C'est la raison fondamentale pour laquelle nous avons adhéré à la Fédération Wallonne Amateur. Cette nouvelle structure se montre sensible au développement et à la viabilité des petites entités, rassemble une quarantaine de clubs concernés par les mêmes prérogatives.

Dans l'état actuel des choses, CRUPET constitue le seul club de l'Entente de Dinant à rallier ce groupement.

Nous découvrirons donc d'autres équipes lors du prochain championnat, soit, principalement les clubs des régions de Namur et Basse-Sambre. Nous retrouverons, notamment, avec beaucoup de plaisir, nos vieux et fidèles Amis d'ANDOY.

Rendez-vous dans un an pour une évaluation globale?

M.P.



Maison FOKAN (fondée en 1883)

Décoration d'intérieur
Linge de table et de maison
Couette - Housse pour couette
Jeté de lit
LISTE DE MARIAGE

Rue du Commerce, 25 - 5590 CINEY
Tél. (083) 21 12 37

Peintures HOUGARDY

Rue de la Gare 7 - 5360 NATOYE
☎ (083) 21 23 15

Papier peint - Tapis plain
Carpettes - Tapis de pied
Revêtement sols & murs

Ouvert de 9h à 12h et de 13h à 19h
Fermeture du samedi 12h au lundi 9h

UNE BROCHETTE A

La Broche ÇA VOUS DIT ?

Des anciens Crupétois, Jocelyne et Eric FIEUW, se sont installés récemment à DINANT, au no 24 de la Rue Grande, en face du Casino et de la Maison de la Culture : leur Restaurant s'appelle LA BROCHE, du nom de cette tige de fer qui enfle les cubes de viande pour les rôtir...

Diplômé du CENAM en 1988, Eric a fait ses premières armes au Vivier d'Oies à DORINNE, puis au Patin d'Or à BETTEMBOURG (Luxembourg), avant d'officialier comme chef de cuisine aux Ramiers à CRUPET. Il vient d'être admis parmi l'élite des restaurants dinantais, en rentrant dans le Cercle DINANT-GOURMAND.

Avec, le concours éclairé et toujours souriant de son épouse, Jocelyne, qui gère la salle du restaurant de maîtresse façon, Eric fait actuellement le bonheur gastronomique des touristes et des nombreux dinantais, qui lui font confiance : nul doute qu'un passage prochain à LA BROCHE, fera maints heureux parmi nos lecteurs... Nous pouvons déjà leur recommander le menu de saison à moins de 700 F et le menu du terroir à moins de 900 F. Qui dit mieux ???

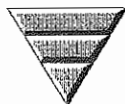
Mais les plats de référence sont les brochettes de veau, de bœuf ou d'agneau (pourquoi pas un assortiment?) généreusement accompagné, à 495 F. : incontournable

Un petit coup de fil pour la réservation simplifiera le travail de nos amis, car, dernièrement ils nous ont confié : "Samedi passé,, après le spectacle nous avons fait trois services, et les derniers convives entraient à minuit !"

Précisons que LA BROCHE est ouvert tous les jours dès midi, qu'il est possible d'emporter des plats, et qu'en week-end c'est la formule non stop qui est de mise : nul ne leur reprochera de fermer le mardi...

RESTAURANT LA BROCHE 24 RUE GRANDE 5500 DINANT TEL.082/22.82.81.

Le Forum.



Le Printemps à la Source.....

Nos lecteurs se souviendront de l'existence de la "Source intermittente" située à quelques mètres de la rive droite du Bocq, au-delà du pont de Bauche en direction d'Yvoir.

M. Hubert ANDRE-DUMONT, propriétaire du terrain nous fait le grand plaisir de nous inviter à une promenade dans sa propriété et il nous guidera personnellement vers le site.

Nous lui en sommes très reconnaissants et nous vous invitons à vous joindre à nous pour une ballade le **DI-MANCHE 26 mars prochain après-midi.**

Rendez-vous : *place de la Gare à Bauche à 14h15* précises. De là (où vous aurez pu garer votre voiture si vous n'êtes pas venus à pied) nous nous rendrons vers la fontaine au pied du site des Roches. Un petit exposé nous rappellera l'origine et le mécanisme de ce phénomène géologique exceptionnel. Ensuite nous rejoindrons Vénaltes via la ferme d'Ahinvaux.

De là vous pourrez soit rejoindre votre voiture à Bauche, soit, pour les plus courageux, rejoindre Crupet à pied via Ronchinne, Ivoy et Coûx.

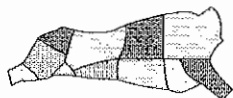
Le Forum.

N.B. Les marcheurs entraînés sont invités à partir de l'*église de Crupet à 13 h15* précises. Ils pourront rejoindre Bauche via la route des Loges, l'Herbois et le Tienne du Hé.

Boucherie Charcuterie

DELOBBE

Bœuf - Veau - Porc - Volaille



Rue du Try d' Andoy 5
DURNAL - YVOIR

Tél. 083/ 69 91 70

On porte à domicile

Jardisart

25, Chaussée N4, 5330 SART-BERNARD

Tél. 081 / 40 01 84 - Fax. 081/ 40 23 10

Architecte paysagiste
création de jardins - pépinière
Devis gratuit sans engagement

Le Terminus



Café - Snack Bar

ANCIENNE GARE de

BAUCHE - YVOIR

Tél. (082) 61 19 56



**"Le Bon
Petit
Diable"**

taverne - restaurant

FERME LE MERCREDI

Cuisine du Terroir
Truites fraîches
Crêpes
TERRASSE

Rue Haute, 8 - 5332 CRUPET • Tél. (083) 69 02 98

**Ets
F. DELVAUX
& C°**

**PARQUETS
ISOLATION**

**BOIS
PANNEAUX
PORTES
LAMBRIS**

AVENUE SCHLOGEL, 39-41
5590 CINEY

Tél. (083) 21 25 27 - 21 18 48

Fax. (083) 21 12 43

CORDONNERIE

**André
MOREAUX**

chausurier

**TRAVAIL RAPIDE
ET SOIGNE**

**NOUVELLE
ADRESSE**

**rue St Joseph, 1
5332 CRUPET
Tél. 083 69 94 14**

LA CLASSE '60...



Nestor Wilmotte, archiviste local, nous envoie une photographie datant de l'année scolaire 1959-1960. Elle fut probablement prise au printemps 1960.

1. Guy Frand, 2. Baudouin Lotin, 3. Jean-Pierre Stévigny, 4. Nestor Wilmotte, 5. André Pesse, 6. Jean Meurant, 7. Willy Wagner, 8. Thierry Bernier, 9. André Pirard, 10. Guy Scaillet, 11. Emile Jaumotte (+), 12. (Prénom ?) Herbiet, 13. Robert Scaillet, 14. Monsieur Patout, l'instituteur, 15. (Prénom ?) Herbiet, 16. Jean-Pierre Paquet, 17. Franz Lotin, 18. José Scaillet (+), 19. Victor Van Lommel, 20. Guy Warnon.



DELTA ELECTRONIC SERVICE CENTER

CENTRE DE RÉPARATIONS
AGRÉE

Rue Fontaine St Pierre, 1F
Zone artisanale - ASSESSE
Tél. (083) 65 68 72
Fax. (083) 65 68 74

BOTTON G. & Fils

- VIDANGE fosses septiques
- DÉBOUCHAGE canalisations



- Curage d'égouts & avaloirs communaux
- Nettoyage de citerne à eaux

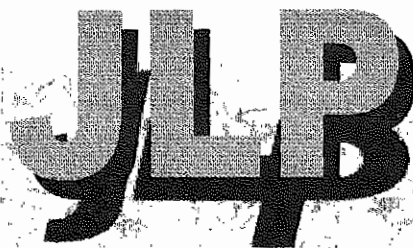
- Location WC portable pour FESTIVITÉS



4 Rue de Lustin - 5330 MAILLEN
083 65 51 39 - NAMUR 081 74 25 88

AGREATION REGION WALLONNE

Nous sommes dans les Pages d'Or®



Jacques Léonet-Pairon

**Décoration intérieur
et extérieur**

Revêtements de sols

Stores d'intérieur

Garnissage

La Fagne, 34 B-5330 Assesse

Tél. (083) 65.63.72

Pompes Funèbres et Funérarium

H E N N U Y

agréé par l'Assurance Liégeoise

Ensevelissement & Incinération

Toutes formalités

Monuments funéraires

Fleurs en soie



Tél. (083) 21 50 50 - 21 24 47 - 21 41 73 - 21 34 88

En cas d'absence, numéro d'urgence sur répondeur . (083) 21 24 47

AUTO PNEUS SERVICE

CINEY GARE

Tél. (083) 21 51 29



Vente et entretien

Spécialiste pneus et jantes alu

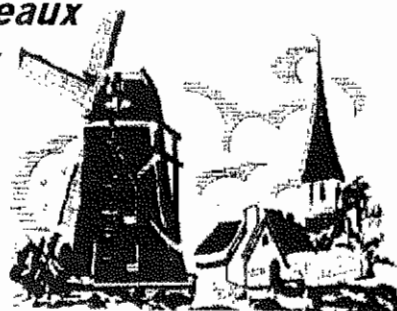
Amortisseurs « Monroe »

BOULANGERIE - PÂTISSERIE NELIS & FILS s.a.

- * *Tous produits de 1° choix*
- * *Spécialités tartes au riz et gâteaux*
- * *Grand choix de pains spéciaux*

Place Communale, 13
5330 ASSESSE

Tél. (083) 65 53 37



• CALENDRIER DES "BEAUX DIMANCHES WALLONS"

Promenades guidées à travers
"Les plus beaux villages de Wallonie"

Tous les 1^{er}-2^e-3^e-4^e DIMANCHES de JUIN
à SEPTEMBRE 2000:

2/4 - 7/5 - 4/6 - 2/7 - 6/8 - 3/9, de 10.30h à 12.30h : MELIN, FAGNOLLE, WERIS, CELLES, AUBECHIES

9/4 - 14/5 - 11/6 - 9/7 - 13/8 - 10/9, de 14.30h à 16.30h : NOBRES-SART. LAFORÊT, MOZET, RAGNIES, SOULME, SOHIER

16/4 - 21/5 - 18/6 - 16/7 - 20/8 - 17/9, de 10.30h à 12.30h : FALAËN, LOMPRET, CRUPET, DEIGNE, THON

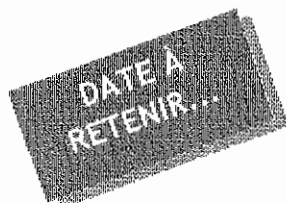
23/4 - 28/5 - 25/6 - 23/7 - 27/8 - 24/9, de 14.30h à 16.30h : CHARDENEUX, CLERMONT-SUR-BERWINNE, SOIRON, TORGNY, VIERVES-SUR-VIROIN.

Réservation souhaitée pour les groupes de plus de 10 personnes;
P.A.F. : 80F/ adulte, 40F/ enfant 6-12 ans.

Lieu de rendez-vous à CRUPET : dans la cour des anciennes écoles (face au jeu de Balle Pelote)



Renseignements : asbl "LES PLUS BEAUX VILLAGES DE WALLONIE"
Rue St Denys, 48 - 5330 SART-BERNARD
Tél. : (081) 40.32.08.



LE DIMANCHE 23 JUILLET 2000

le Syndicat d'Initiative de l'Entité d'Assesse asbl
vous invite à sa

11^e MARCHÉ ADEPS à CRUPET

Distances : 5 - 10 - 20 Km - Inscriptions : de 7 à 16h
Départ : salle "A.S.B.L. Crupet 85", rue Haute, 28
Estampille gratuite - Estampille + brevet : 10F.

Marche placée sous le patronage de l'ADEPS

☺ Toutes les MAZDA neuves,
☺ toutes nos voitures
d'occasion,
sont sur Internet ☺
avec photos, prix, options et
promos ☺ ☺ ☺

NEW

• **www.quevrain.be**

Garage QUEVRAIN MAZDA

Namur : 081/32.05.11

Crupet : 083/69.90.99



Excursions photographiques en Namurois au 19^e siècle

En 1892, Adolphe Dupont (Namur 1827-1908) fonde à Namur la Société Photographique de Sambre et Meuse qui, l'année suivante, est réunie à l'Association Belge de Photographie. Avec les photographes amateurs qui composent cette société, Adolphe Dupont va, durant une dizaine d'années, parcourir la ville de Namur et ses environs, organiser de véritables expéditions photographiques dans certains sites remarquables de la Province et accumuler une impressionnante série de clichés. Cette collection unique est miraculeusement parvenue jusqu'à nous, parfaitement intacte. Elle est formée de quelque 450 négatifs sur verre, de positifs sur verre et de tirages d'époque sur papier. Elle a été pour la première fois révélée au public en 1896, au moment de la parution d'une étude consacrée à l'histoire de la photographie à Namur au 19^e siècle. L'intérêt considérable porté à cet ouvrage a amené son auteur à proposer ici une présentation détaillée de la collection, accompagnée d'un inventaire exhaustif des clichés et d'une abondante illustration.

Pierre-Paul Dupont s'est associé à Daniel Franquien dont l'expérience en matière d'édition de documents photographiques anciens est bien connue. C'est lui qui a opéré la sélection des clichés et réalisé le délicat travail technique de mise au point en vue de l'impression.

Historiens de la photographie, historiens de l'art, historiens du paysage rural ou de l'urbanisme, historiens de la vie quotidienne, amateurs d'histoire locale trouveront ici une mine extraordinaire d'informations visuelles inédites, pour une époque où la carte postale n'existait pas encore. L'inventaire permettra à ceux qui le souhaitent de repérer les vues qui les intéressent.

Lieux représentés: Annevoie, Chaleux, Ciergnon, CRUPET, Dave, Faulx-les-Tombes, Franc-Waret, Goyet, Jausse, Jambes, Jodion, La Plante, Lives, Lustin, Marche-les-Dames, Montaigle, Namèche, Namur, Profondville, Thon-Sansom, Wartet, Waulsort, Wépion et quelques images de la Lys en Flandre.

Caractéristiques du livre: 120 pages

Format: 22 x 22 cm

Papier: couché mat 150 grammes

Impression: bichromie

Livre broché cousu au fil de lin

Couverture carton et illustrée avec pelliculage mat

Tirage limité à 500 exemplaires

Pour le commander versez la somme de 1.150 Bcf - 28,51 euro au compte C.G.E.R. 001-1922972-23

ou par chèque à envoyer chez l'éditeur:

Studio Real Print, Landhuizenweg, 18 - 1650 BEERSEL

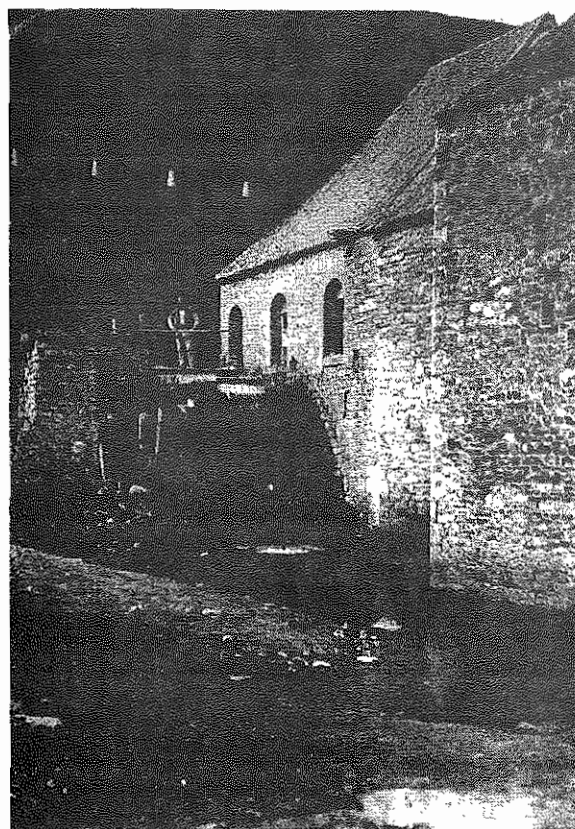
Pour plus de renseignements: Tel: 02/377.88.20 après 20h

- E mail : realprint@skynet.be

ou consultez:

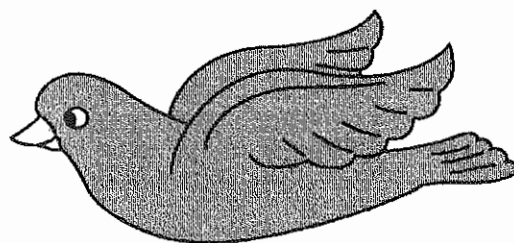
La carte postale ancienne <http://users.skynet.be/realprint>

La vie namuroise en photos <http://www.multimania.com/adub>



Un bâtiment de Crupet repris dans ce recueil. Lequel? Nous vous en reparlerons...

DATE A RETENIR: 16^e BROCANTE DE CRUPET
dimanche 4 JUIN 2000



LES RAMIERS

Restaurant gastronomique

Menu à partir de:	1150 F.
Idem avec Vins:	1650 F.
Menu gastronomique:	1700 F.
Menu "Prestige":	2250 F.



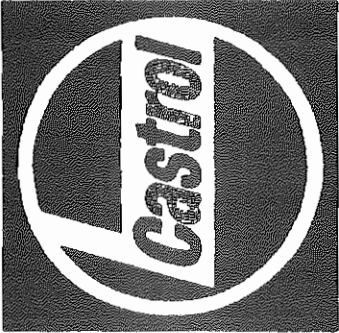
HOTEL * * * * DU MOULIN DES RAMIERS

Chambres à partir de:	3950 F.
1/2 Pension (par personne):	3150 F.

<http://www.moulins.ramiers.be>
E mail: info@moulins.ramiers.be

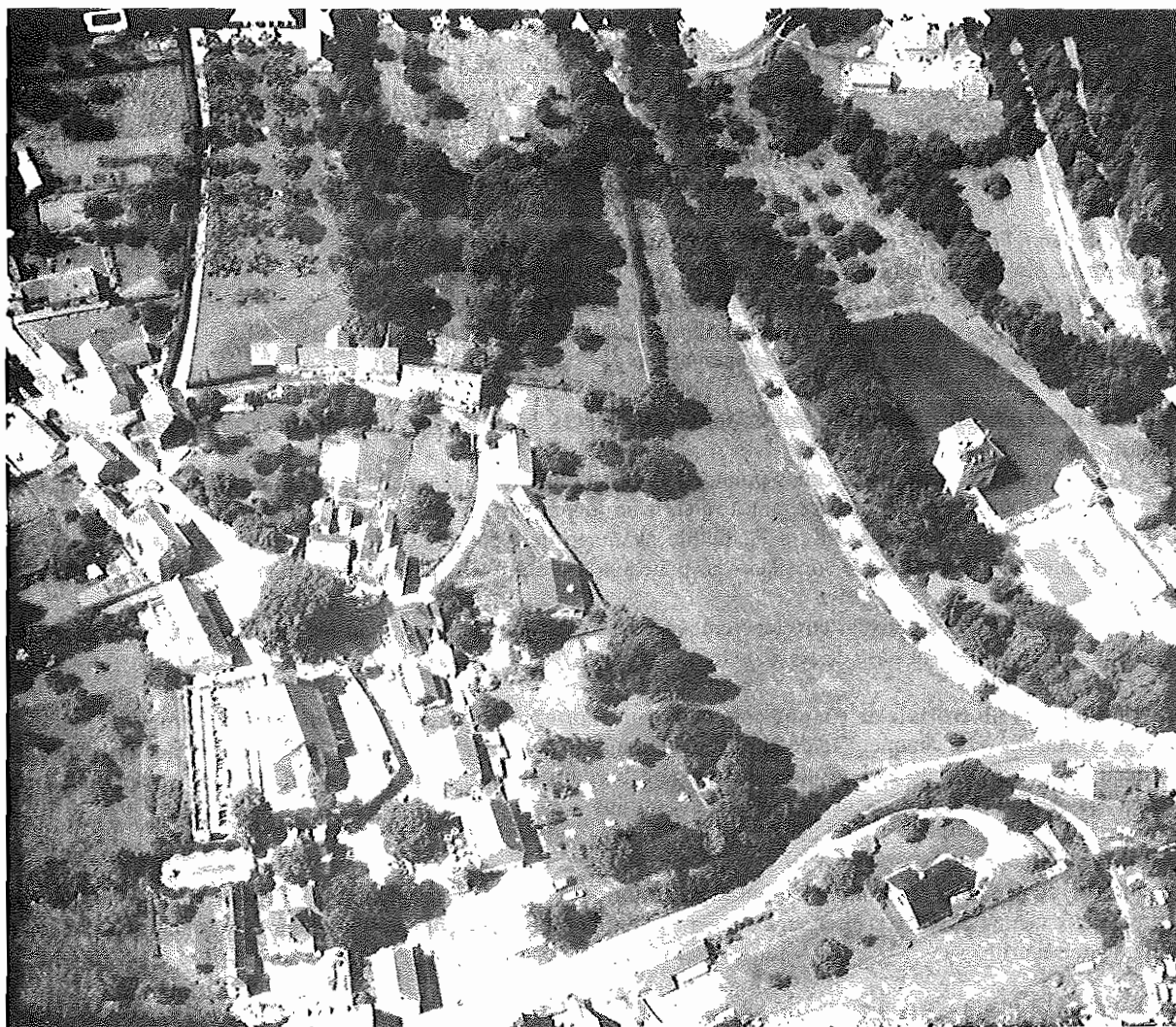
à CRUPET - ☎ 083 69 90 70

THE LEADING LUBRICANT SPECIALIST

	1917		1929		1946		1958		1968		1974		1992
---	------	---	------	---	------	---	------	---	------	--	------	---	------

Castrol n.v.-s.a. Helmstraat 107 2140 Antwerpen ☎ 03/217.20.11 Fax: 03/217.20.09

CRUPET 2015...?



Vue aérienne de Crupet vers 1985... et en 2015?

ADMINISTRATION COMMUNALE DE ASSESSE

ETUDE DE L'AMENAGEMENT DU VILLAGE DE CRUPET

Réalisée sous la direction du
BUREAU ECONOMIQUE DE LA PROVINCE DE NAMUR
par **AGUA - Association du Groupe Urbanisme et Architecture**
- Louvain-la-Neuve -



REUNION DE PRESENTATION DU PLAN D'AMENAGEMENT DE CRUPET
TENUE A CRUPET LE 18 NOVEMBRE 1999

Étaient présents:

Monsieur Jean TASIAUX (Bourgmestre)

Messieurs Claude PESESSE, Maximin SAMBON, Echevins,

Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux: Monique DANS, Marie-Rose CAVALIER, J. LARDOT, N. VANDERSCHÉUREN,

Mesdames Laurence GOURGUE et Laurence DOCQUIR (Cellule Tourisme BEPN), Monsieur RAHIR (Bureau d'Etudes AGUA)

Monsieur Alain COLLIN (PBWV) et Madame Nathalie COLOT (PBWV)

Mesdames et Messieurs les membres du comité de suivi de Crupet : André QUEVRAIN, Pascal ANDRE, Jean-Marie ROUART, Patricia QUEVRIN, Christine MOREAUX, Marc Van RYMENANT, Emmanuel HANOUL, Luc CHILIADE, Georges GENDEBIEN, Thierry BERNIER, Sylvianne QUEVRAIN et M-A. WARNANT.

Excusé: Alfred BERNIER- Crup'Echos et membre du Comité de suivi

1. *Ouverture de la séance par Monsieur Claude PESESSE et présentation du projet d'aménagement du village de Crupet*
2. *Objectifs du projet présentés par Madame GOURGUE (voir rapport)*
3. *Première phase de l'étude présentée par Monsieur RAHIR (voir rapport)*
4. *Présentation de l'enquête touristique par Madame DOCQUIR (voir rapport)*
5. *Présentation des propositions d'aménagement par Monsieur RAHIR (voir rapport)*
6. *Réactions et débat par rapport au plan d'aménagement*

Demande de précisions sur les ronds-points: sont-ils surélevés ? Les perspectives données sur le plan ne sont-elles pas trompeuses ?

Il ne s'agit pas à proprement parler de ronds-points, il s'agit ici plutôt d'aménagements légers de voiries, de dessins sur la voirie interpellant l'automobiliste et l'incitant à ralentir en jouant sur les différences de matériaux et sur les couleurs. Cette solution a été privilégiée car elle a le double avantage de n'entraîner aucune nuisance sonore et d'éviter les vibrations comme c'est le cas lorsque l'on place des plateaux. En outre, elle permet au bus et aux machines agricoles de circuler dans le village.

Quant aux perspectives elles peuvent être légèrement trompeuses dans la mesure où les plans ont été réalisés sur base des plans cadastraux et non sur base de levés de terrain précis.

Y aura-t-il toujours un trottoir de chaque côté de la rue Haute? Les bordures seront-elles saillantes ?

Oui, il y aura un trottoir de chaque côté de la rue Haute mais les bordures ne seront pas saillantes, il faut éviter une trop grande déclivité entre la route et le trottoir. Une légère bordure et un trottoir en pente douce permettant à la fois la circulation des piétons et le parcage des voitures des riverains.

Les trottoirs seront-ils élargis ?

Dans la mesure du possible, les trottoirs seront élargis afin de sécuriser la circulation des piétons mais il faut toutefois permettre à deux véhicules de se croiser sans danger. L'instauration d'une zone «30 km heure » permettrait de répondre au problème de sécurité.

Y aura-t-il un filet d'eau central ?

Cette solution idéale n'est, à ce stade de l'étude, pas envisagée car elle nécessite des investissements trop importants. La solution du filet d'eau central pourrait toutefois être envisagée pour de petites routes plus intimes (rue du Comte)

Un membre du comité émet des réserves quant à la création d'espaces de stationnement le long de la rue Basse ainsi que la liaison entre la rue de Messe et le parking car il s'agit de terrains privés.

Monsieur RAHIR explique qu'il faudra négocier avec les particuliers et profiter des opportunités techniques, géographiques et financières qui se présenteront au cas par cas.

Estimation financière du projet

Monsieur RAHIR précise que l'estimation sera la prochaine phase du projet mais on peut d'ores et déjà estimer approximativement le coût de l'aménagement d'un rond point entre 1,5 et 3 millions.

Quelles seront les priorités dans la réalisation des travaux. Le bas du village ne sera-t-il pas défavorisé ?

Le plan d'aménagement a justement veillé à prendre en considération l'ensemble de la vallée. Les réalisations se feront en fonction des priorités qui seront déterminées en accord avec le comité d'accompagnement. Ces priorités peuvent se définir de façon géographique ou par rapport à des thématiques: les portes d'entrée du village, la signalétique, ..

Les réalisations se feront également en fonction des opportunités de subsides qui se présenteront. Il faut savoir que de tels travaux d'aménagement peuvent être subsidiés de 60 à 80 % par la Région (CGT, Travaux subsidiés, PCDR,) .

Un membre du comité émet quelques craintes que rien ne se concrétise.

Monsieur Pesesse explique que c'était déjà un fameux challenge pour la commune d'Assesse d'investir 1.200.000 francs dans une étude d'aménagement. Ceci prouve que la commune est interpellée par ce projet et qu'elle mettra tout en oeuvre pour voir celui-ci se concrétiser en fonction de ses possibilités financières.

Madame GOURGUE précise que des subsides peuvent être obtenus auprès de CGT (Commissariat général au tourisme), des travaux subsidiés ou auprès de la DGA (Direction générale de l'agriculture) si la commune décidait d'entrer dans une démarche de PCDR (Plan communal de développement rural). Des aides pourraient peut-être également être obtenues au niveau de l'Europe (Leader +). C'est le BEPN (Bureau Economique de la Province de Namur) qui a pour mission de trouver les subsides auprès des instances compétentes.

Elle souligne que le projet de Crupet a d'autant plus de chances d'aboutir qu'il est en parfaite adéquation avec les politiques menées dans les différents cabinets à savoir que l'on privilégie aujourd'hui les projets réfléchis dans le cadre d'une politique globale d'aménagement plutôt que de subsidier une série de travaux incohérents.

Les travaux qui seront menés à Crupet pourront se réaliser par phases et s'étaler sur une période de 10 à 15 ans en fonction des opportunités.

Circulation dans la rue du Comte et dans la rue Champ du Roi

Proposition d'AGUA: couper la rue en deux et y permettre la circulation à double sens. Une partie de la rue serait exclusivement réservée aux promeneurs car actuellement la circulation à pied est très dangereuse. Ceci devrait faire l'objet d'une discussion avec les riverains. Ce projet est peu onéreux et pourrait trouver une réalisation rapide.

Les autres villages de la commune ne seront-ils pas frustrés ?

(Pas de commentaire....)

L'étude a-t-elle prévu de réserver des espaces aux enfants ?

Il n'y a pas d'espace exclusivement réservé aux enfants mais il existe dans le village des petites ruelles calmes telles la rue du Comte et la rue du Champ du Roi et la place de la balle pelote constitue également un espace ludique de même que les nombreux sentiers qui sillonnent le village.

L'enfouissement des lignes électriques est-il prévu ?

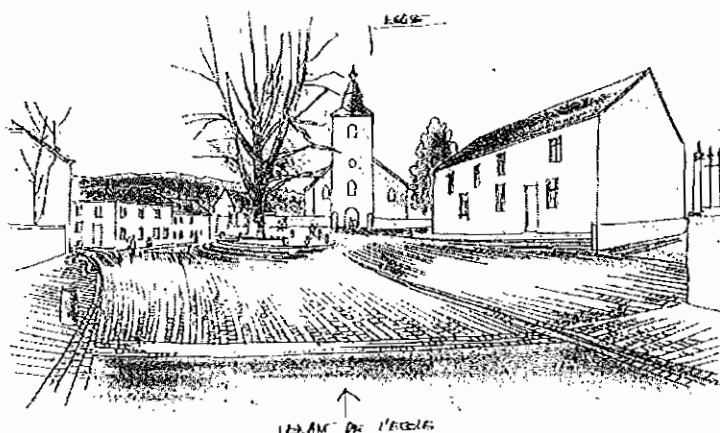
Des réunions de sensibilisation avec les différentes intercommunales de distribution d'électricité ont déjà été faites mais, à moins qu'un poteau électrique ne soit défectueux ou dangereux, les intercommunales n'acceptent pas de financer l'enfouissement des lignes aériennes. Il n'existe, à l'heure actuelle, pas de subsides pour financer de tels travaux.

Il faudrait sensibiliser la Région wallonne à cette problématique (commission des monuments et sites, ..) afin que la Région intervienne.

Si aux prochaines élections, un changement politique devait s'effectuer au sein de la majorité, le projet ne serait-il pas remis en cause?

Ce projet est un projet fédérateur qui devrait transcender les divergences au sein des majorités politiques. Le projet devrait être porté par le Crupet 85 et le Crup'Echos ainsi que par le comité de suivi du contrat de village de Crupet.

Afin de répercuter l'information aux habitants de Crupet, les rédacteurs du Crup'Echos souhaiteraient obtenir le rapport d'AGUA.



Conclusion: le projet a séduit les Crupétois présents dans la salle et ceux-ci sont impatients de voir des réalisations concrètes.

Clôture de la séance par Monsieur TASIAUX et Monsieur Alain COLLIN

Fin de la séance à 10:45H

ETUDE DU Bureau AGUA
PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DE CRUPET

Sommaire :

PHASE 2

- 2.1. Conclusions du constat spatial
- 2.2. Conclusions de l'analyse touristique
- 2.3. Les options générales proposées
 - Tourisme
 - Parkings
 - Circulation automobile
- 2.4. Illustration des options proposées

2. 1. CONCLUSIONS DU CONSTAT SPATIAL

Au travers de l'ensemble des observations et contacts, nous avons évolué les différents sites concernés. Nous en tirons les éléments suivants:

A) En matière de circulation, et dans l'ordre d'importance, nous avons été interpellés par les problèmes de

1. vitesse du trafic insécurité piétonne dans les zones à infrastructure touristique.
2. proximité trop grande entre véhicules en mouvement et véhicules à l'arrêt, et les piétons
3. les carrefours dangereux
4. points d'arrêts fréquents
5. tourne à gauche aux abords des sites
6. visibilité réduite du fait de certaines courbes de la route traversée de piétons en groupe, isolés, en certains points des voiries.

B) Au niveau de l'espace et des usagers de l'espace, dans l'ordre d'importance:

1. les différents sites sont intéressants
2. mais mal aménagés et mal structurés,
3. ces lieux animés servent au parcage, à la rencontre, au rassemblement de groupes, la prise d'un bus touristique,
4. l'aspect HORÉCA est présent, mais mal intégré.

C) En matière de bâti, nous retenons dans l'ordre d'importance,

1. un bâti intéressant,
2. avec des éléments historiques à valoriser,
3. cependant, au fil des ans, des dépendances, édicules et cabanons se sont ajoutés et défigurent les sites,
4. des parties de bâti sont même franchement dégradées,
5. un certain désordre règne auprès de certains sites,

D) L'environnement végétal constitue un écrin aux différents sites.

1. la présence de bois et bosquets en lisière des routes, pouvant « encadrer » ceux-ci,
2. des arbres ou haies, remarquables ou intéressants sont à valoriser,
3. des haies et prés existent qui doivent inspirer notre démarche de restructuration des sites,
4. la présence d'éléments d'alignement arbustif est à amplifier dans le cadre des sites à aménager.
5. autour des jardins, l'idée « d'enclos » structuré paraît judicieuse.

E) En matière d'équipements on constate, par ordre d'importance :

1. une signalétique hétérogène, désordonnée, peu qualitative et peu efficace. La sécurité, la compréhension, la lisibilité et l'unité des sites s'en ressentent.
2. très peu d'équipement d'accueil n'est disponible. Le touriste ou visiteur ne se sent pas accueilli et invité à occuper les lieux. L'attente des bus se fait sans aucun dispositif d'accueil ou de protection.
3. ce qui existe, en matière de poubelle, par exemple, est hétérogène et laissé à l'initiative de chacun,
4. l'éclairage des sites est quasi inexistant.
5. l'électricité aérienne crée un cadre visuel particulièrement peu esthétique.

F) Les aménagements ont été évolués comme suit, par ordre d'importance ,

1. l'aménagement est généralement sommaire et inachevé. Les espaces résiduels ne sont pas traités, ni entretenus, ce qui donne une image franchement peu accueillante, dégradée.
2. en certains moments, au centre du village, l'insuffisance de parcage entraîne le parcage sur les accotements et dans la rue Haute avec l'insécurité que cela suppose,
3. la gestion d'espace non "dessinés" est peu rentable en matière de parcage.
4. les voies de circulation routière sont larges et encouragent à la vitesse. L'asphalte envahit beaucoup d'espace de manière informelle,
5. la lisibilité des espaces s'en ressent, rendant les zones de circulation peu visibles par rapport aux passages pour piétons, aux parcs,
6. aucune cohérence n'existe entre les différents espaces d'accueil, au point de vue bâti, équipement, signalétique et aménagement.

2.2. CONCLUSIONS DE L'ANALYSE TOURISTIQUE

A. Le profil du visiteur

EN SEMAINE:

- Personne de plus de 50 ans
- Belge mais qui réside hors de la province de Namur
- Qui voyage en couple sans enfant ou en groupe/famille
- Qui vient à Crupet un demi-jour ou plus.
- Pour la première fois
- Pour se promener et découvrir le village et éventuellement pour se restaurer.

EN WEEKEND:

- Personne entre 30 et 50 ans
- Qui réside dans la province de Namur (rayon < 25 km)
- Qui voyage en couple sans enfant ou en groupe/famille
- Qui vient à Crupet moins d'un demi-jour.
- Qui vient régulièrement
- Pour se restaurer et éventuellement pour se promener

B. Les atouts et points faibles

LES ATOUTS DU VILLAGE:

Le principal atout de Crupet est son image de village accueillant combinaison subtile de:

- sa situation dans un environnement vert
- son riche patrimoine: donjon, église, maisons
- sa configuration : ruelles
- la présence d'éléments typiques: la grotte
- la présence d'un secteur Horéca recherché

LES POINTS FAIBLES DU VILLAGE:

- les parkings mal indiqués, dont les aménagements ne répondent pas aux attentes
- la signalisation directionnelle
- l'information touristique qui n'apporte pas aux visiteurs les renseignements souhaités : promenades, explications sur le patrimoine, ...
- L'absence de mobilier (bancs, poubelles,) bien réparti sur l'ensemble du village
- la circulation automobile dans le village.

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE :

L'analyse des données récoltées durant l'enquête permettra de définir des orientations :

- au niveau de l'aménagement spatial du village
- au niveau des produits touristiques existants ou à créer
- au niveau de la promotion du village et de sa commercialisation.

2.3. LES OPTIONS GÉNÉRALES PROPOSÉES:

Les réflexions, synthèses et évocations qui précèdent nous paraissent pouvoir être clairement résumées par les options suivantes :

1. Assurer une bonne coexistence entre sauvegarde du patrimoine et usage humain de l'espace qu'il soit pédagogique, ou touristique.
2. Permettre et favoriser le développement d'un tourisme respectueux de l'environnement villageois et naturel.
3. Revaloriser les perceptions du paysage et des éléments du patrimoine.
4. Restaurer les équilibres perturbés par la présence humaine mal gérée ou mal traitée (parcage, trafic,...).
5. Renforcer le concept "Vallon de Crupet" en accentuant la perception du caractère particulier du paysage et des éléments qui le composent.
6. Marquer la spécificité et l'identité du Vallon de Crupet par un label, une image et des aménagements adéquats.
7. Garantir la sécurité et le confort des différents modes de déplacement.
8. Assurer la convivialité des espaces de porte, de parcage, de traversées piétonnes et promenade, et du centre village.
9. Mieux répartir les visiteurs par un étalement judicieux des aires d'accueil.
10. Restructurer les espaces pour maîtriser les effets de foule.
11. Améliorer la lisibilité des différents sites en relation avec le niveau d'intérêt du visiteur.
12. Favoriser le développement des différents réseaux de randonnées pédestres et/ou cyclables en harmonie avec la vie du village et de ses habitants.
13. Soutenir les différentes formes de l'activité économique, particulièrement locale, en valorisant les savoir-faire (artisanat, Horéca, gastronomie, produits du terroir, ...).

Si l'on résume en quelques lignes les souhaits des habitants, des touristes ainsi que les avis émis par "Les Plus Beaux Villages de Belgique", le BEP et le bureau AGUA, on peut retenir les grandes lignes directrices principales suivantes, qui auront un impact spatial sur les aménagements à réaliser à Crupet :

A. TOURISME:

Mieux montrer, mieux expliquer, mieux mettre en valeur le patrimoine du village et, ce, non seulement aux environs de la Grotte.

B. PARKING:

Gérer le parking des visiteurs ressenti actuellement comme anarchique. Le problème majeur n'est en effet pas dû au nombre de visiteurs mais plutôt dû aux localisations.

C. CIRCULATIONS AUTOMOBILES:

Gérer les circulations voitures dans le village et, ce, particulièrement en période touristique.

Remarque:

Si l'analyse de la situation touristique réalisée par le BEP laisse apparaître des différences quantitatives et qualitatives des visiteurs suivant les périodes de l'année et suivant la semaine et le week-end, celles-ci ne nous semblent cependant pas antagonistes et peuvent s'inscrire dans un même aménagement convivial à réaliser.

Par contre, des événements tels que fêtes, brocante annuelle, match de balle pelote, etc... doivent être considérés comme exceptionnels, et, à notre sens, ne nécessitent pas de conditionner les aménagements du village pour les absorber.

A. TOURISME:

- Le vallon de Crupet constitue un ensemble cohérent, harmonieux et caractéristique, qui s'oppose à la planéité du plateau, par son caractère encaissé et étroit. Cet écrin de verdure encadre les différents "espaces" de Crupet: les ruisseaux et les moulins qui les ponctuent, le château, le village sur la hauteur.
C'est tout l'ensemble du vallon qui doit être valorisé et mis en valeur pour la découverte touristique.
- Afin de signifier, d'identifier et de faire percevoir le site du vallon de Crupet, il est nécessaire d'en bien marquer les entrées, les "portes".
- Il y a lieu de faire découvrir et de renforcer la compréhension du réseau de moulins à eau liés aux ruisseaux, en revalorisant les chemins qui les bordent, en sécurisant certaines ruelles, en créant un circuit d'interprétation.
- Il faut identifier et renforcer les circuits de promenade dans le vallon afin d'encourager les circuits, les bouclages entre le haut et le bas de la vallée.
- Le village en lui-même ne se limite pas à la grotte de Saint Antoine ou à la place. Les ruelles avoisinantes, la qualité des bâtisses lui donnent une cohérence plaisante. Il faut entre l'école et la curc, recréer un centre village paisible, dégagé du parage envahissant, et réaménagé avec des matériaux et équipements de qualité.
Pour cela, l'école doit pouvoir accueillir des fonctions attractives pour les visiteurs et le parage renforcé à proximité.
- Le donjon doit redevenir un élément fort dans le paysage. Des points de vue doivent permettre de le percevoir, même s'il faut dégager certaines végétations qui l'occulent.

Le plan ci-après identifie les Vallons (Ry de Gence, de Vesse, de Mière et le Crupet), les sites (Centre du village, fond de la vallée), les espaces publics (église, grotte, rue Haute et de Messe, carrefour Purnode), les sites intéressants (les moulins, le château, l'école, les chapelles) et les accès et liaisons (avec identification de 3 « portes » : d'Yvoir, d'Assesse et de Spontin/Durnal).



- XII - PLACE DE L'ÉCOLE VUE DE LA PLACE

B. PARKING:

Les comptages effectués dans la première phase de l'étude nous ont amenés à certaines propositions que nous pouvons synthétiser ci-après :

- Hors du village proprement dit, il faut créer un certain nombre de petits parkings d'accueil permettant l'arrêt, les prises de vue photo, ou le parage en vue d'une promenade pédestre.
- Dans le village, entre le "Petit Diable" et l'ancienne école, il faut éviter le parage des visiteurs durant toute l'année. Les visiteurs, qu'ils viennent en car ou en voiture, doivent être arrêtés aux entrées dans des parkings aisément repérables, sécurisants et attrayants. La liaison de ces parkings avec le village, doit être aisée, courte et agréable.
- Aménager le parking derrière le "Petit Diable". Marquer les emplacements. Traiter ce parking comme un parking public, en continuité avec les aménagements des rues avoisinantes. Permettre des accès piétons à partir de ce parking.
- Étudier les potentialités de parage du côté du terrain de balle pelote et face à l'ancienne école.
- Réserver les emplacements devant les habitations prioritairement aux habitants.
- Faciliter le parage des habitants de la rue Basse.

NDLR : Plan d'aménagement proposé : (page suivante)

1. Emplacements de parages touristiques :

- Arrière du « Bon Petit Diable »
- Début Rue St Joseph (au pied du bois « Van Hopplynus »)
- Pied du sentier du sacré-Cœur
- Pays du Roi
- Pied du Pachis
- Pied de la Ruelle de Messe
- Dessus du Tienne Biot (Point-de-vue)
- Jeu de Balle
- ... (d'autres endroits pourraient être choisis en plus ou en remplacement)

3. Emplacements de parages habitants :

- Pont de la Ramonette
- Rue Basse au pied des « Roualletes » vers la rue Haute.
- Rue Basse en face de chez A. Quevrain
- Ruelle du Comte chez Van Rymenant

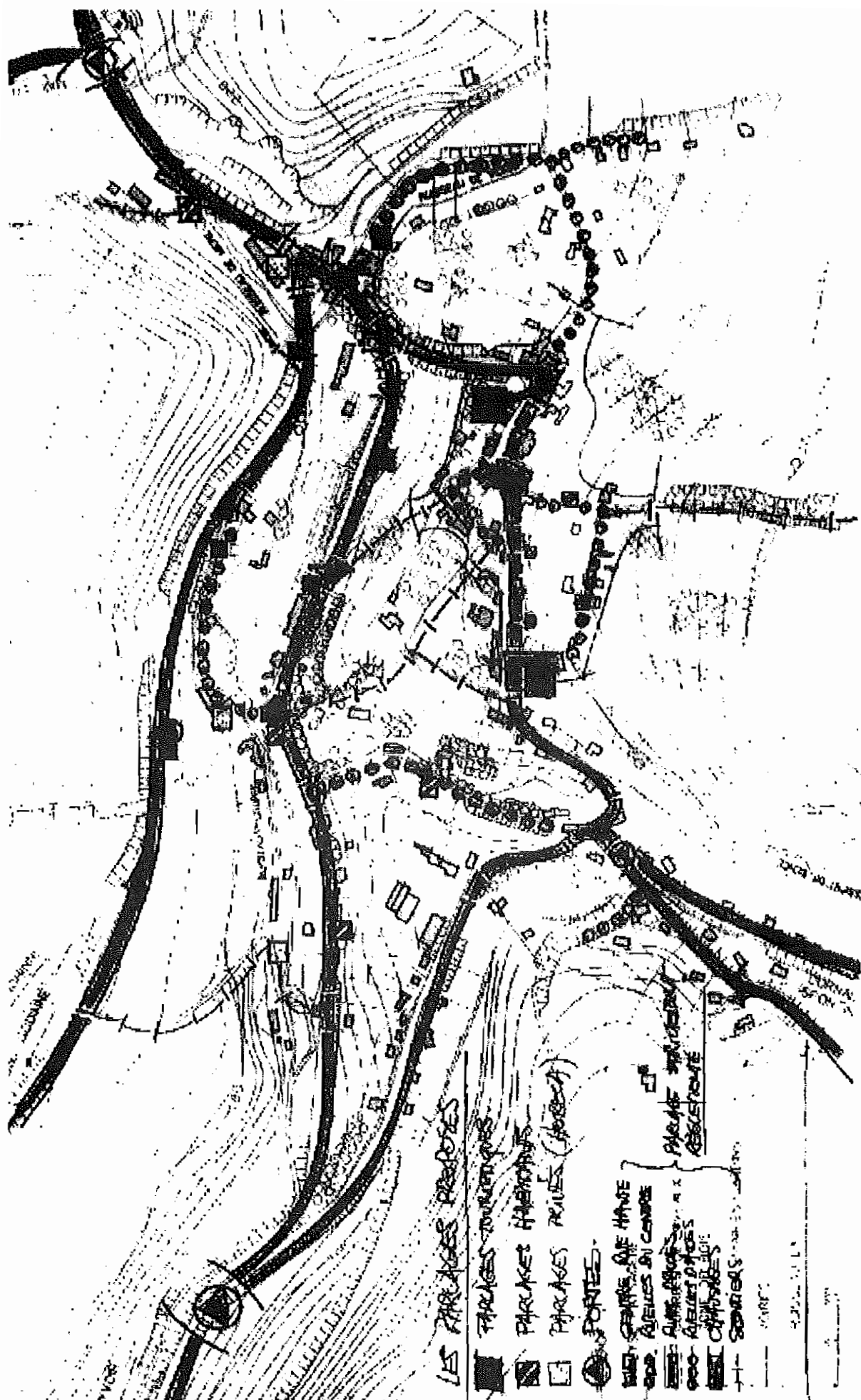
2. Parages privés (HORECA et autres)

- Moulin Purnode
- Les Auberges
- La Truitellerie
- Les Ramiers
- Ruelle des Chevaux

N.B. : Sur les chaussées, rues et ruelles le parage serait strictement réglementé voire interdit

C. CIRCULATIONS: (voir plan 2^e. page suivante)

- Nous proposons de ne pas créer un système rigide de circulation à sens unique, mais plutôt de gérer les flots de voitures en fonction de l'importance des flux touristiques. Ainsi la circulation de transit devrait pouvoir être canalisée plutôt vers la rue Basse que vers la rue Haute. Cela implique l'aménagement de l'embranchement vers Yvoir qui, actuellement, permet difficilement le braquage de grands gabarits.
- Certaines petites rues de dessertes, lieux de promenade, devraient être réservées uniquement au trafic local et aménagées à cet effet.
- La rue Haute entre l'école et le "Petit diable", doit être réaménagée en rue de village assurant paix et tranquillité aux habitants et visiteurs, mais aussi style et ambiance à l'aspect général du village.
- Les sentiers de promenade pour piétons doivent être valorisés, nettoyés et mieux signalisés. Le passage des promenades sur les rues et routes doivent être sécurisés. Certaines liaisons doivent être rétablies. Des points de vue et des zones de repos doivent être mis en place.



2.4. ILLUSTRATION DES OPTIONS PROPOSÉES

A. Perspective générale

La perspective générale de l'ensemble du vallon permet de percevoir cet espace commun tout cohérent. On y voit certainement l'image que pourrait prendre ce vaste site aux yeux des ses habitants et des visiteurs. Nous avons tenté d'y illustrer clairement les différents aménagements que nous souhaitons proposer aux responsables du Comité d'Accompagnement. Les explications plus détaillées apposées sur le plan permettent de mieux saisir les particularités des différents espaces et sous-espaces du projet proposé.

NDLR : ce plan n'est pas reproduit ici (vu ses dimensions) mais il peut être consulté soit à l'administration communale, soit chez un membre du Comité de suivi.

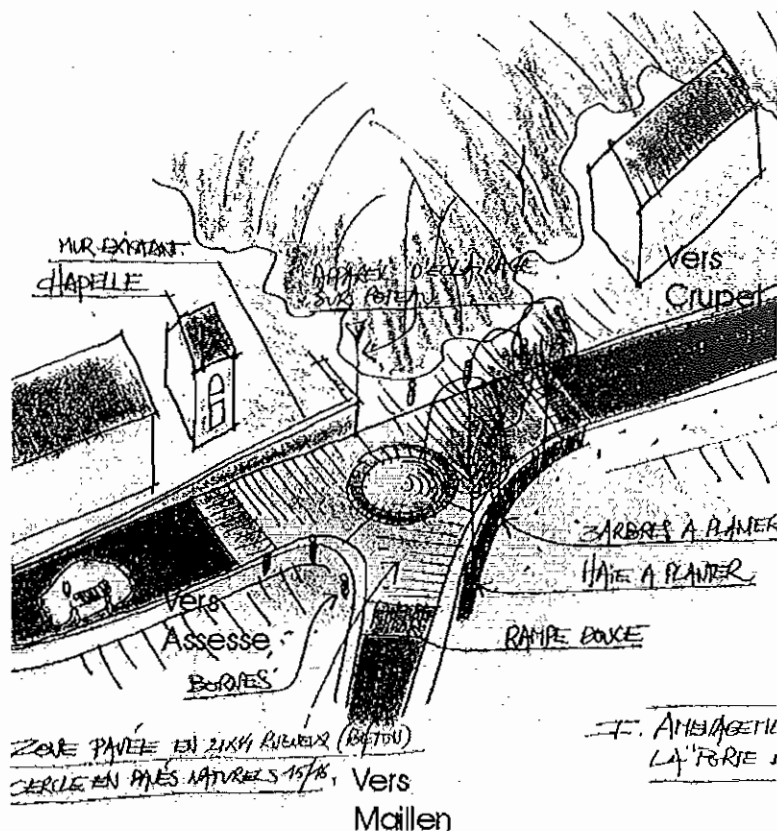
B. Illustrations détaillées

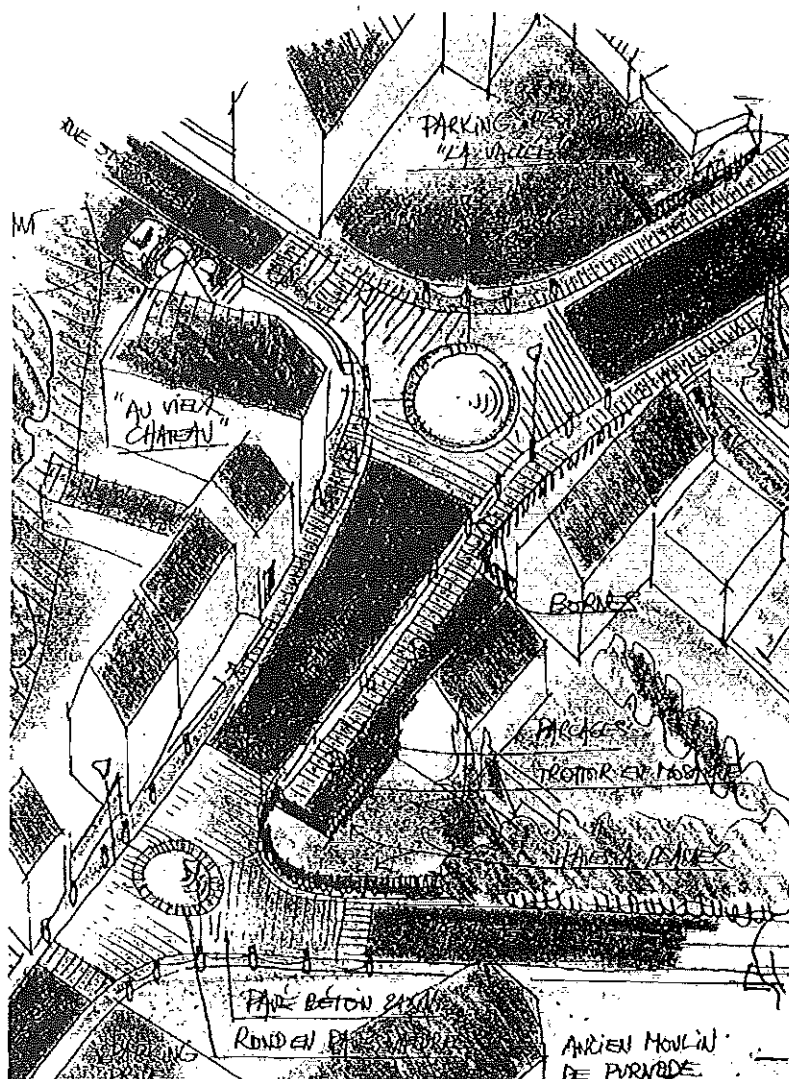
Les croquis illustratifs présentent les ambiances possibles dans les différents sites concernés.

NDLR : vu le volume des informations dans le dossier, nous nous limitons aux sites caractéristiques les plus importants et à certaines solutions de principe. Nos commentaires sont en italique.

Nous vous convions donc à une promenade dans Crupet en 2025 qu'à certains endroits nous survolerons grâce à des vues aériennes

*Nous sommes au-dessus de la
« Porte d'Assesse »
(en fait le carrefour
Maillen/Assesse) aménagée
suivant un schéma type : zone et
cercle en pavés de couleurs
rampe douce
haie
arbres et appareils d'éclairage
nous invitent à la prudence.*

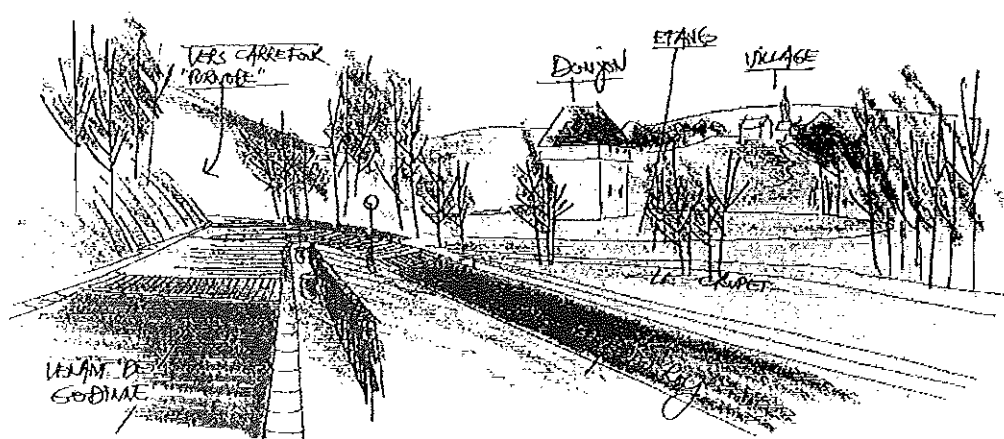




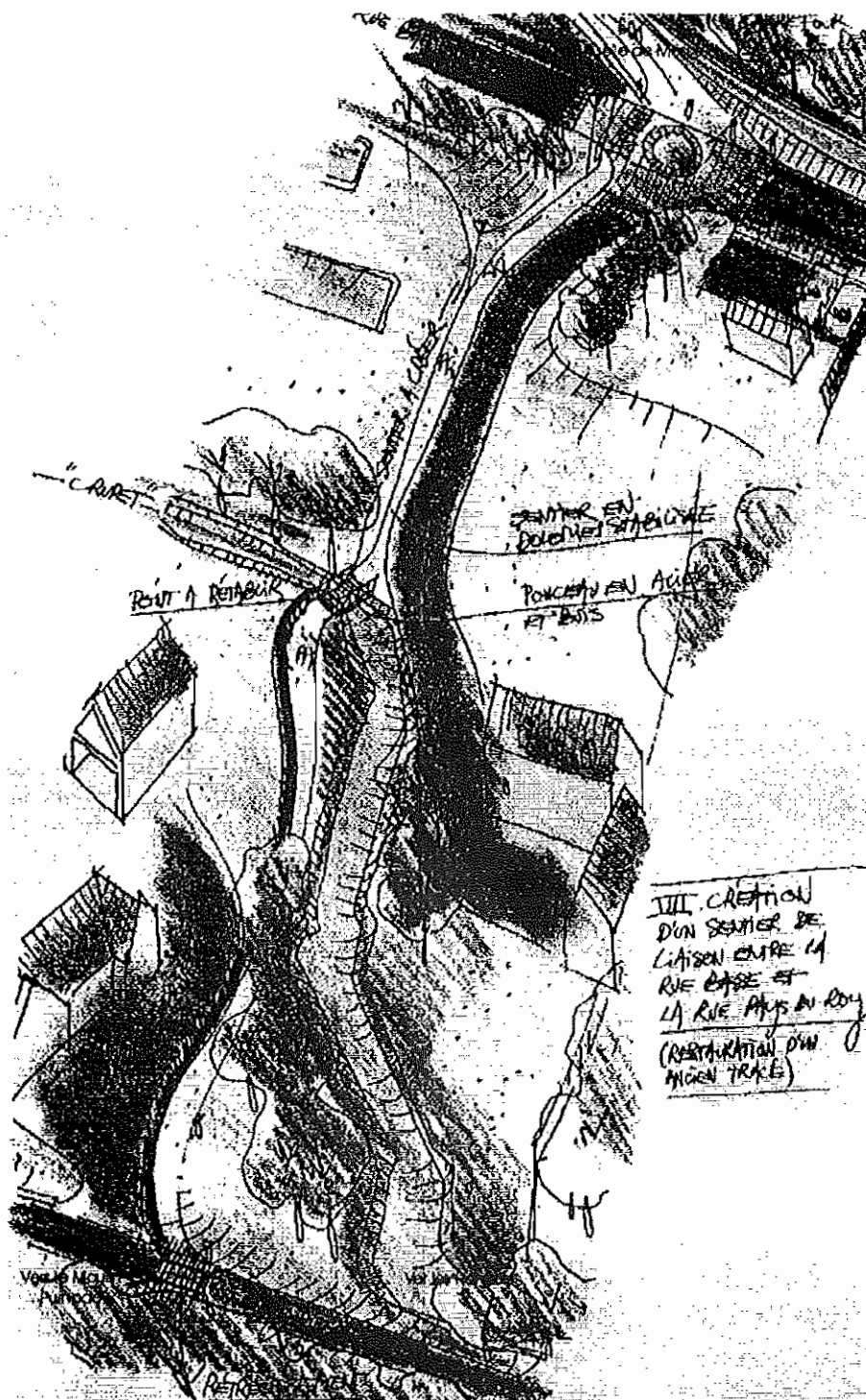
Notre ULM a atteint le carrefour « Purnode » (du nom du moulin qui le domine). Ici nous apercevons en fait deux carrefours aménagés : vers Mont et vers St Joseph.

Remarquons les parcs, les trottoirs en mosaïques protégés par des bornes et les rampes douces ralentissant les voitures.

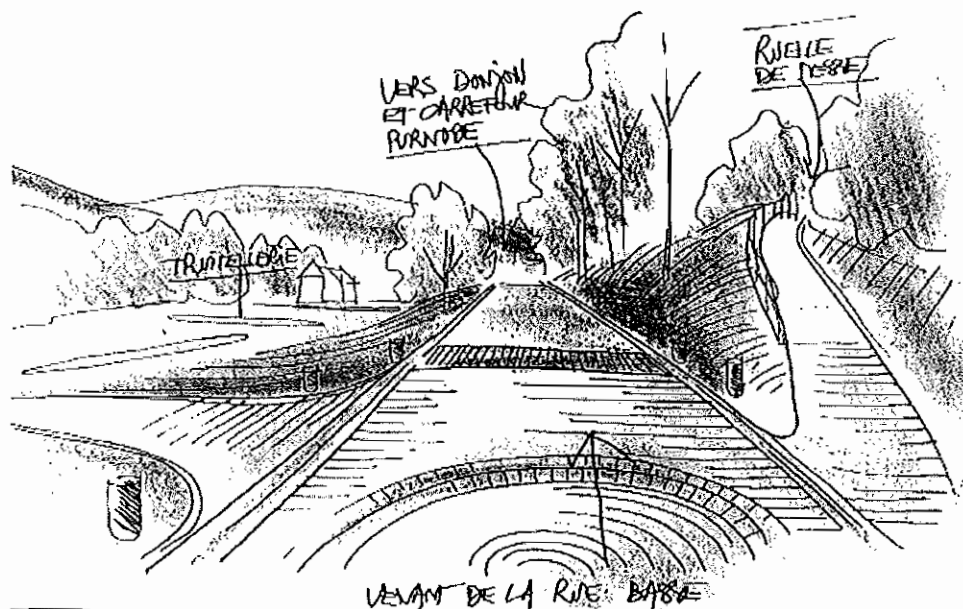
Rendons-nous vers le Pays du Roy en passant devant l'accès au point-de-vue du Sacré-Cœur qui a fait aussi l'objet d'améliorations (non illustré ici)



De la route de Mont-Godinne nous admirons au-delà du carrefour restauré, le donjon remis en valeur par la rénovation de la végétation moins envahissante et dominé par le village dont nous apercevons l'église en toile de fond.

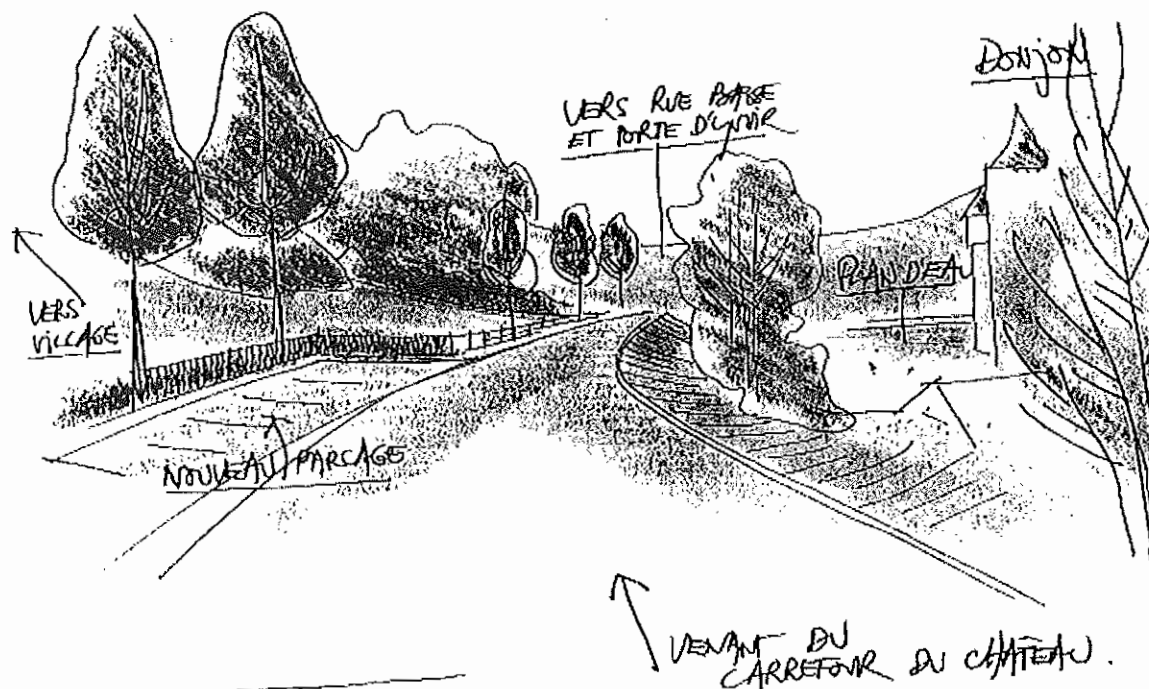


Un peu plus haut nous re-décollons et survolons la propriété du Comte de Gourcy (moulin sur la rive droite et habitation sur la rive gauche du Crupet) située entre le Pays du Roy et la Ruelle de Messe. Un carrefour a été aménagé au pied de celle-ci et un sentier la relie à la rive droite du ruisseau jusqu'à la rue du Pays du Roy via un petit pont de bois.

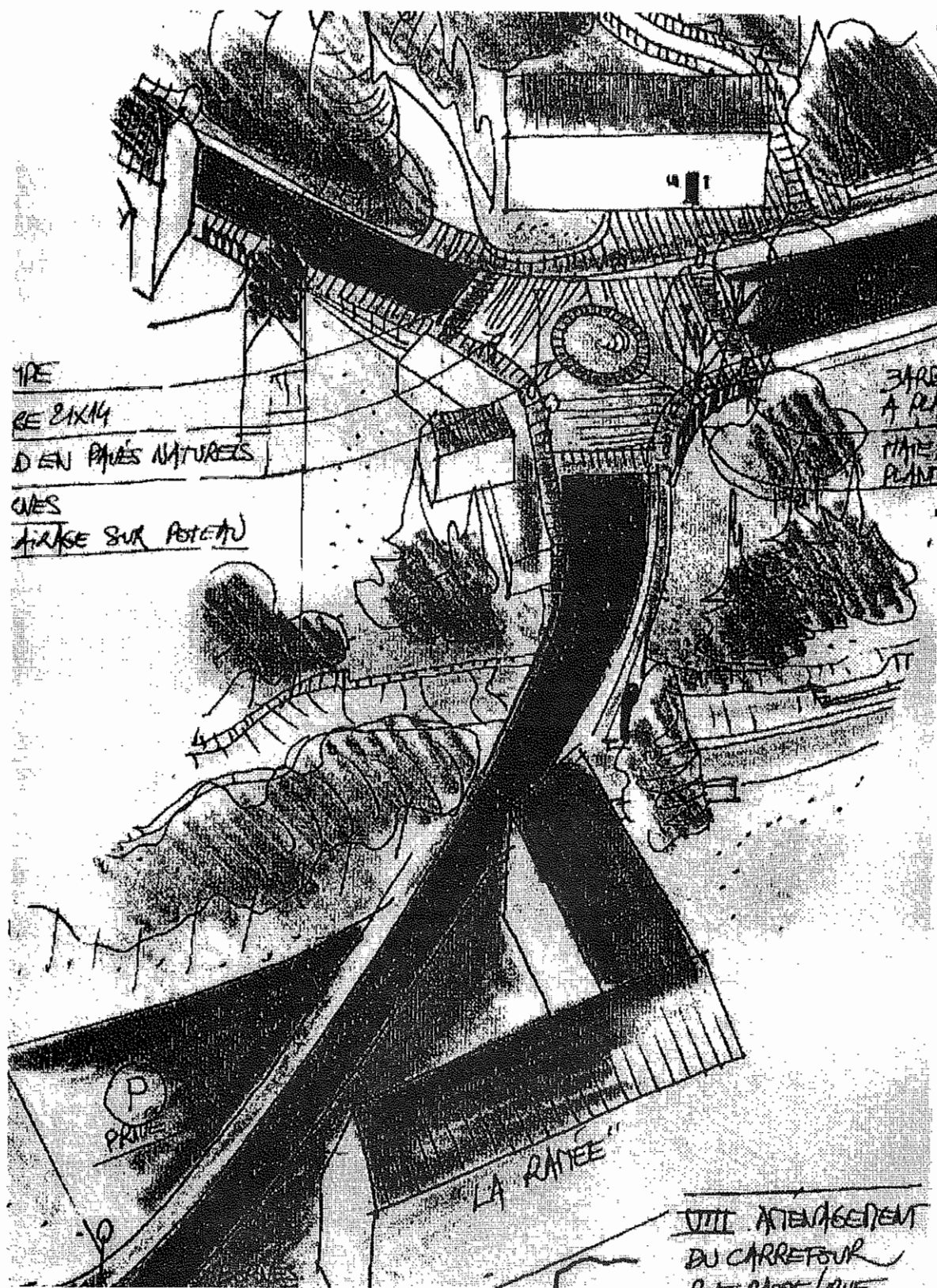


Empruntons ce sentier pour nous retrouver au pied de la Ruelle de Messe. Nous nous tournons vers le Donjon et le carrefour Purnode et la Ruelle de Messe nous invite à rejoindre le centre du village. Ce sera pour plus tard, dirigeons nous vers le Donjon.

Rue Basse au pied du Pachis en face du château, à quelques dizaines de mètre du carrefour(garage) une aire de parcage discrète a été aménagée et à sa hauteur en nous retournant nous admirons la perspective de la rue bordée de haies et d'arbres



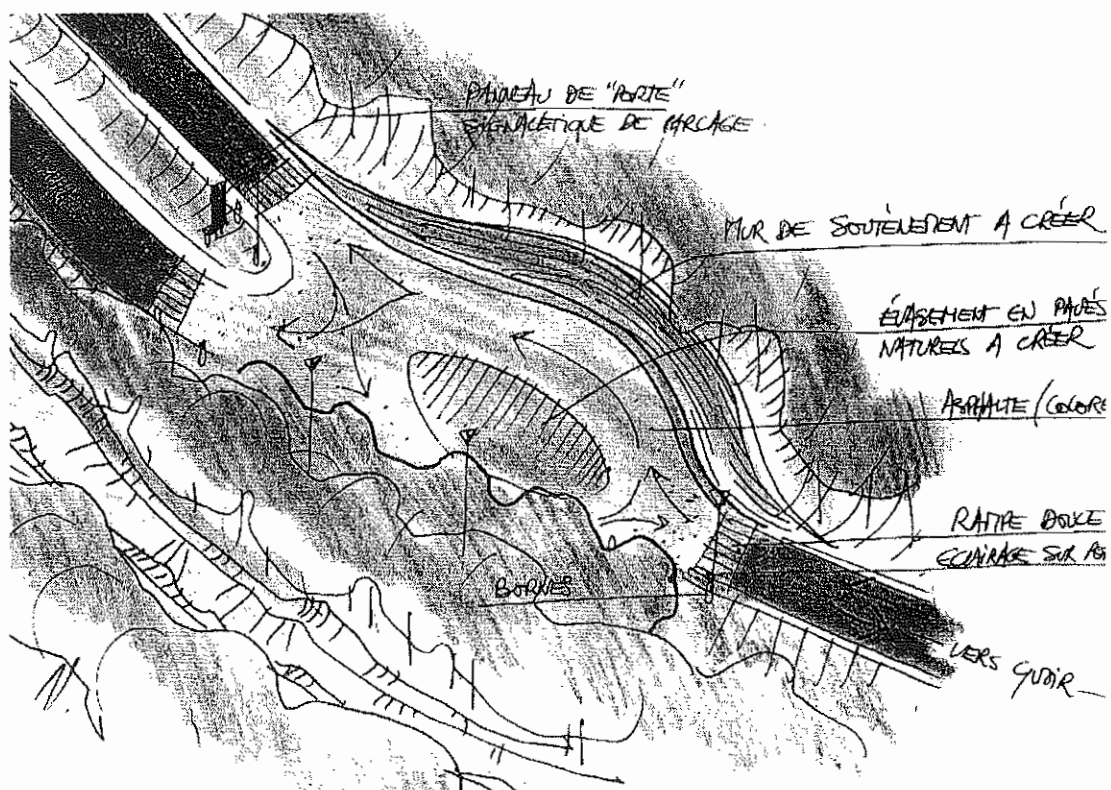
IV.1. AMENAGEMENT
D'UN PARKING LE
LONG DE LA RUE BASSE



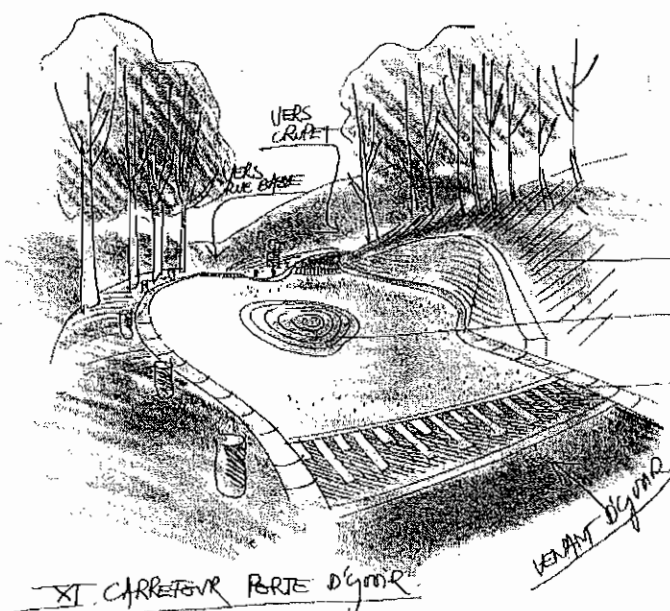
Dans la direction d'Yvoir nous survolons de nouveau la rue de Mont-Godinne et notre vue plonge sur le carrefour des Ramiers.

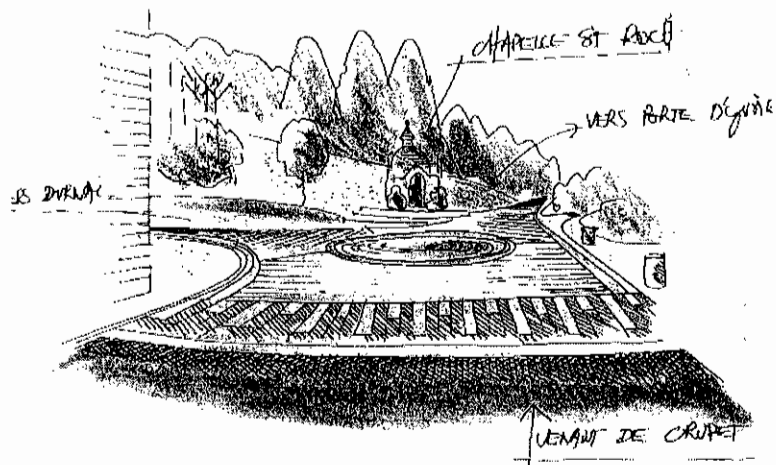
A l'avant-plan se dresse le « Moulin des ramiers » (ancienne papeterie) et au carrefour aménagé d'une façon que nous reconnaissons comme « classique » l'accès aux « roualettes » conduisant vers la rue haute (jeu de balle, ruelle de Messe) est maintenant bien identifié.

Nous survolons maintenant le carrefour de la « Porte d'Yvoir ». Ralentisseurs, évasement en pavés, mur de soutènement, éclairage sur poteau, ... redessinent ce carrefour qui maintenant ne pose plus de problème pour les véhicules encombrants. Notons au passage que les arbres vénérables sur la rive du Crupet ont été préservés.



Nous nous posons un bref instant pour admirer la perspective vers le village.

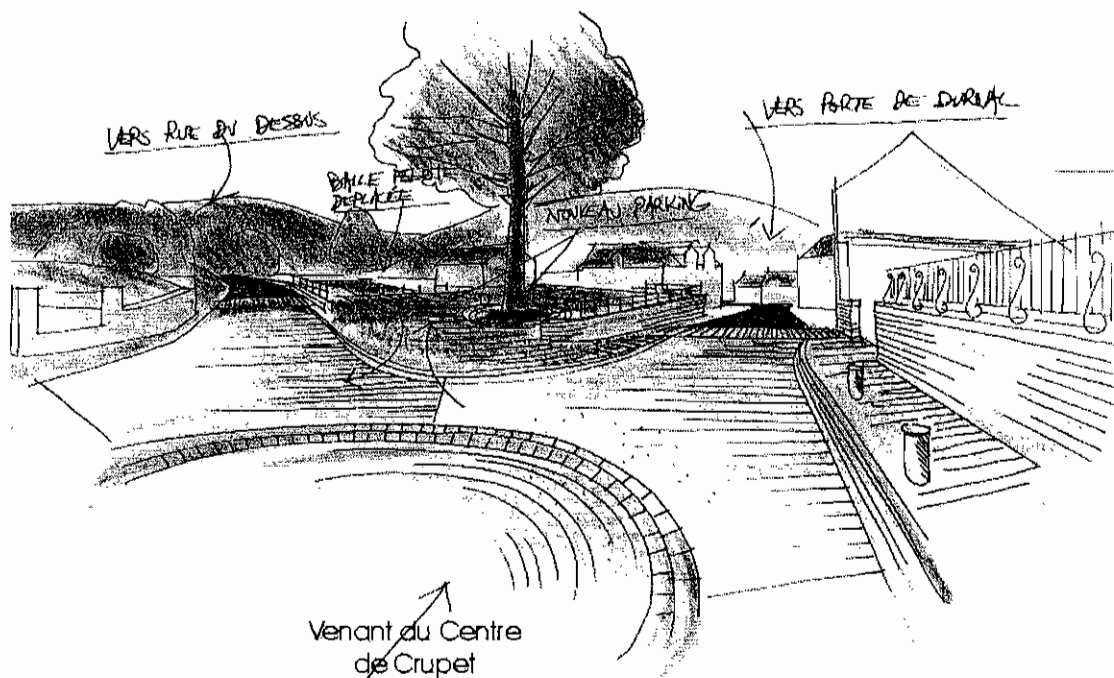




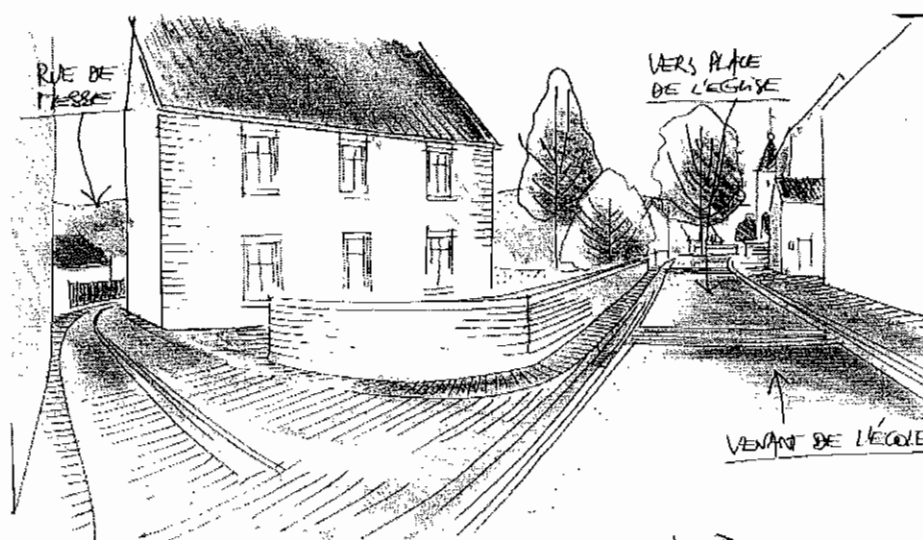
En un saut de puce nous nous retrouvons au carrefour St Roch. Où a été aménagée la « Porte de Durnal/Spontin ». Au bord de ce carrefour remodelé, la chapelle est maintenant bien mise en valeur et les poteaux, fils et transformateur électrique ont disparu du paysage. Enfin un accueil digne de ce nom pour les touristes venant de la Vallée du Bocq par Spontin.

Reprenons notre promenade vers le centre. Le petit sentier entre la menuiserie et le Jeu de Balle est d'un accès beaucoup plus agréable et confortable et nous mène via les aires de jeux et le parking public à hauteur des écoles. Celles-ci méritent maintenant leur statut de « Maison de Village » et abritent divers services, des vitrines d'exposition, etc.

Le Jeu de Balle Pelote a été quelque peu déplacé direction Trou d'Herbois pour faire place à un nouveau parking. L'arbre du Centenaire (pour rappel planté en 1930) porte très bien ses 95 ans et remplit toujours son rôle de signal caractéristique. Les murs et murets en matériaux du pays supportent des ferronneries traditionnelles remises en valeur par les ateliers du hameau de Jassogne. Derrière nous la rue Haute nous invite à rejoindre le cœur historique du village.



Les maisons traditionnelles nous font une imposante haie d'honneur. Au carrefour de la ruelle de Messe nous nous arrêtons quelques instants pour jouir de la perspective offerte : à gauche l'intimité de la ruelle et la maison « Lamy » datée du milieu du 18^e s. ; à droite deux maisons du 18^e s. et plus loin la maison « Purnode » du 19^e s. témoin de l'apogée de l'industrie meunière à Crupet. Enfin en toile de fond trônent majestueusement le tilleul quadri centenaire et la vénérable église qu'il protège. Nous devinons la Place aménagée que nous visiterons tantôt.

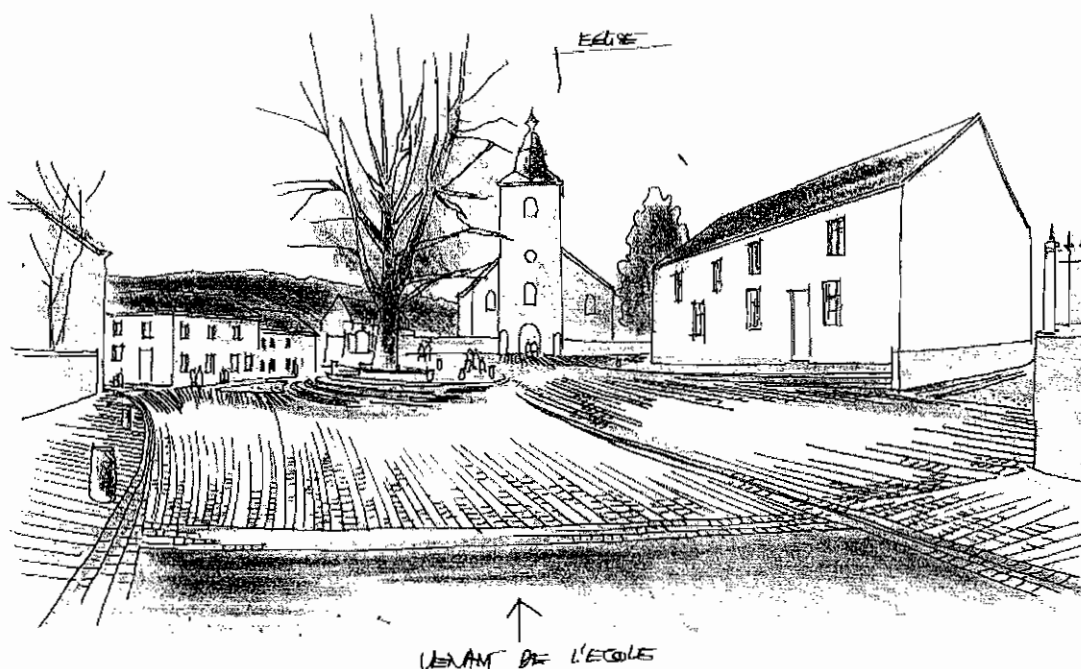


Dans la Ruelle de Messe (ancienne Ruelle du Médecin), l'enfilade des façades nous présente un échantillon des techniques de construction ancestrales : bois, torchis, colombages, grès, calcaire nous promènent du Moyen-Age au 18^e s. L'asphalte de la rue a été avantageusement remplacé par des trottoirs élargis et des caniveaux en pierres du pays.

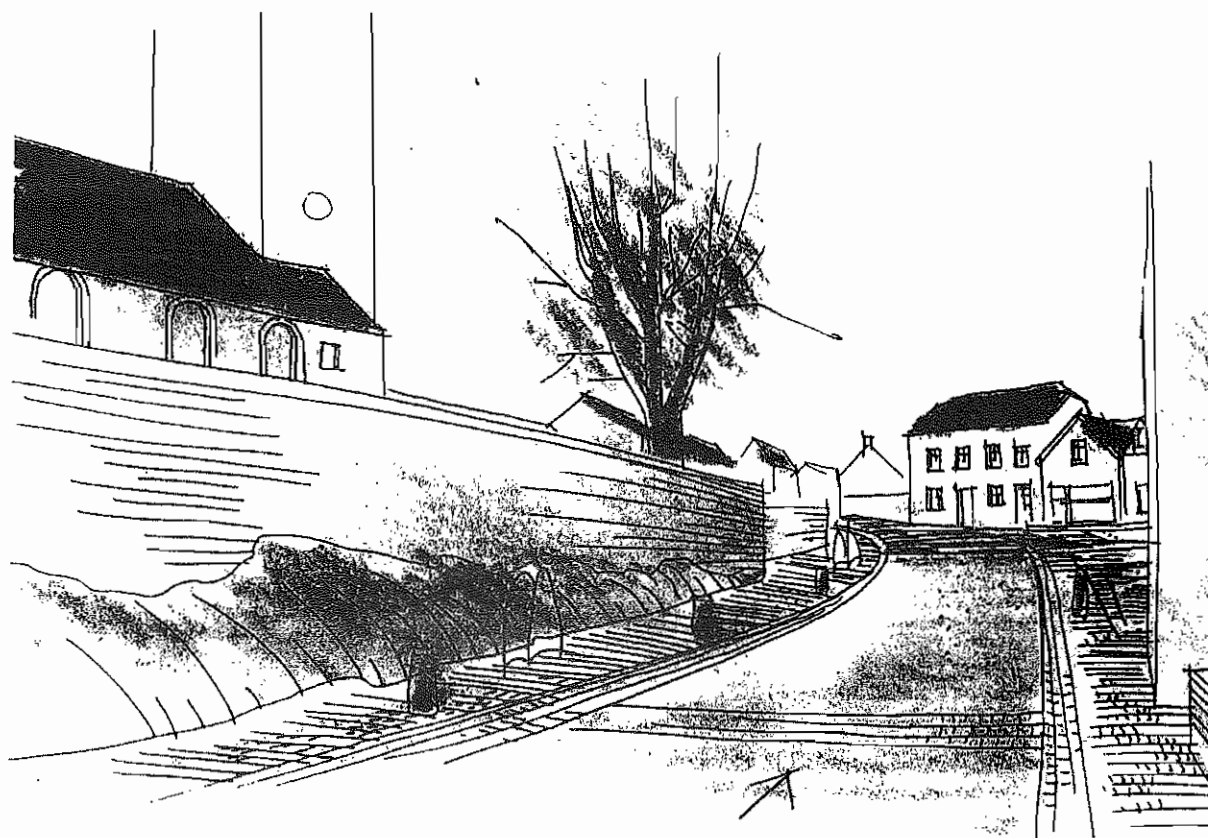
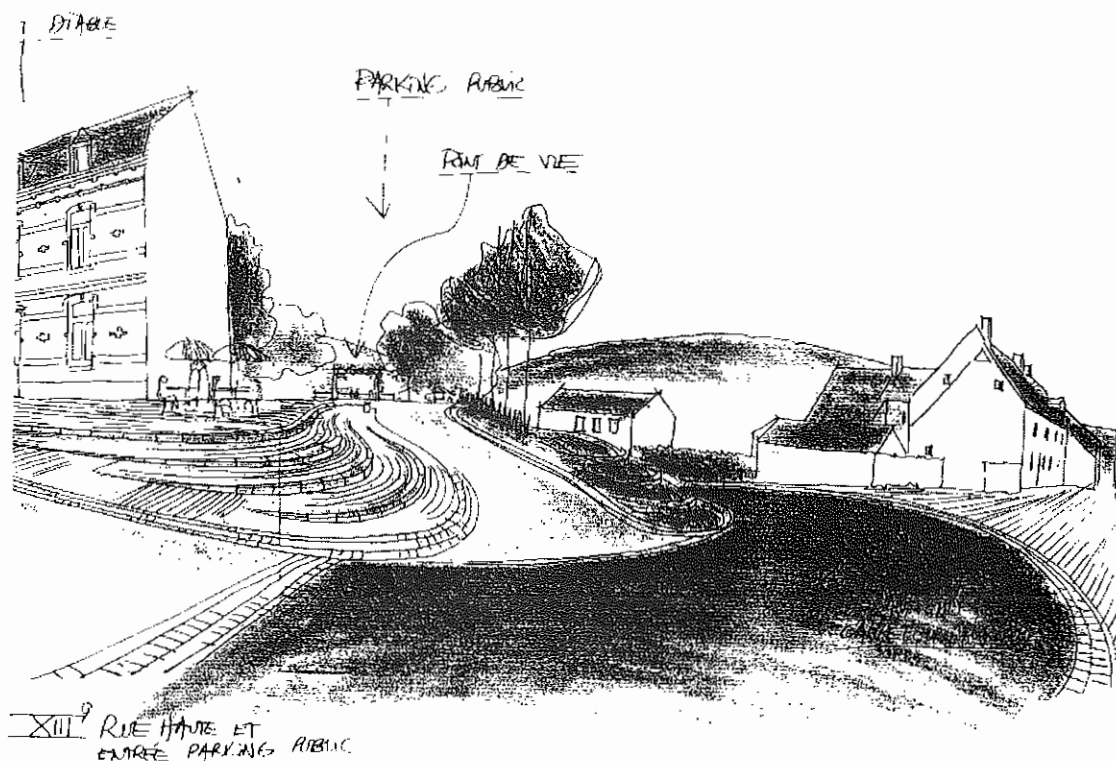
Après avoir admiré le Vallon, son donjon et ses moulins, nous débouchons maintenant de la ruelle de Messe à hauteur de l'enseigne de Joseph Collot. La Place de l'église débarrassée de ses encombrants véhicules, s'offre à nous dans sa quiétude retrouvée. Les commerces qui l'entourent nous accueillent dans une ambiance feutrée. Les aménagements réalisés respectent l'église, le monument aux Morts et la place rendue aux piétons. L'ancienne ferme du 18^e s. et la maison « Purnode » sont maintenant bien mises en valeur.



Marchons quelques pas vers la maison « Purnode » arrêtons-nous et en nous retournant admirons le décor sortidu fond des âges. L'ensemble de la place rénovée il y a plus de 20 ans a bien résisté aux outrages du temps. Les matériaux naturels patinés ont bien vieilli et se fondent parfaitement avec l'arrière-plan des façades.



Nous terminons notre visite au carrefour du sabotier en-dessous des Grottes. L'accès au parking communal a été redessiné et les terrasses mises en valeur. Dans le fond nous apercevons le point-de-vue aménagé en bordure du parking et qui surplombe le Vallon.



En sortant du parking communal nous nous dirigeons vers la Place de l'église en empruntant l'un des trottoirs agréablement aménagés qui nous permettent de rejoindre sans danger le cœur historique du village.

2.5. REFLEXIONS PREPARATOIRES SUR LES AMENAGEMENTS À CRUPET

1. Définition des aménagements et équipements.
2. Définition d'un vocabulaire d'aménagement/d'équipement

1. Définition des aménagements et équipements.

a. L'OPTION DE BASE:

L'option de base pour l'aménagement du vallon de Crupet et du village veut donc revaloriser les espaces où le visiteur doit ressentir un contact avec l'histoire du site et l'ambiance particulière qui en résulte, une invitation à la découverte, une impression de détente et de convivialité.

Pour ce faire, la meilleure répartition des sites d'accueil, en portes et en sites du sommet, permettra de mieux canaliser les personnes en leur donnant la possibilité d'apprécier les différentes facettes du vallon.

Une grande unité d'aménagement, d'équipement, de bâti et de signalétique s'impose à travers les différents sites, pour accentuer l'unité cohérente de l'ensemble du vallon, pour affirmer un accueil "organisé", clair et véritablement efficace.

b. LE LANGAGE:

Le caractère particulier des sites traversés, impose cependant que les éléments du langage à mettre en place (en matière d'aménagement de structuration de l'espace de matériaux utilisés, de mobilier, de plantations) soient finement réfléchis, afin de rester en harmonie avec le cadre environnant. Ce langage manifestera l'identité et l'actualité du vallon de Crupet et du village en lui-même.

2. Définition d'un vocabulaire d'aménagement et d'équipement

Ce faisant, la prise en compte des cas rencontrés peut engendrer un système de conception des aménagements et des équipements qui, par sa répétition, crée un effet de cohérence et d'unité de toutes les composantes de l'entité. Un même style, une même façon de faire s'imposent.

Notre propos tendra donc ici à illustrer une manière de faire un certain nombre de travaux, tout en ajoutant ici ou là une spécificité ou une originalité relative au lieu traité, à son histoire, à sa fonction sociale.

Nous n'avons donc pas la prétention de tout figer, de tout illustrer, de tout représenter, loin s'en faut. Mais bien plutôt, d'illustrer dans la simplicité, un mode de faire qui devrait se généraliser pour intégrer d'autant mieux les aménagements ou monuments exceptionnels.

a. Description de l'aménagement

Il faut marquer la spécificité du vallon et du village par rapport aux environs :

- Les "portes" marquant le passage de l'extérieur à l'intérieur, s'inspireront de matériaux locaux naturels, pierre, bois, plantations.
- L'aménagement des aires d'accueil et de parcage remettra en valeur les éléments du patrimoine existant (monument, bornes, bâtisses) et témoignant de l'histoire du site. Le "cachet" ou le "ton" restera lié au cadre bâti.
- Les espaces réaménagés seront clairement délimités pour affirmer, en contraste, les lieux de nature (prés, vergers) par opposition aux lieux d'accueil,
- Les comportements des automobilistes en transit seront « calmés » par des aménagements de sécurité mettant en évidence la nécessaire convivialité, entre transit et vie locale, entre véhicules rapides et modes de déplacements lents.
- L'accueil des cars de tourisme sera à faire en réduisant l'impact massif de leur présence.
- Les infrastructures Horéca seront à mieux intégrer à l'aménagement général, en valorisant les terrasses, les marquises, le style.
- Les infrastructures mal intégrées ou non adéquates par rapport au style du site seront invitées à se relocaliser ailleurs ou à se transformer.
- Les matériaux de revêtement de sol utilisés devront être adaptés, intégrés au cadre (tonalité et aspect naturel).

- La sécurité du trafic et des piétons implique une réflexion sur les éclairages des espaces d'accueil et du centre village. Un aspect mis en valeur ou mis en scène est à prendre en compte, sans créer d'ambiance artificielle.

b. Description de l'équipement

La diversité des problèmes rencontrés dans le cadre de l'aménagement des portes, des carrefours, des sites d'accueil et du centre village, induit, pour les résoudre, une certaine diversité de matériel d'équipement.

Un inventaire de ceux-ci serait le suivant:

- Routes :
 - lisses de sécurité
 - signalisation routière
 - signalisation touristique - bornes de délimitation - parapets de pont
- Portes
 - balises d'annonce
 - bornes
 - structures d'évocation
- Parkings
 - Abribus
 - bornes, barrières, palissades,
 - pergolas, abri, galerie,
 - banc,
 - point de vue
 - support signalétique
 - poteaux d'éclairage
 - muret, gradin, marche, banquette, parapet
 - support bannière, banderole
 - panneau explicatif, nom de lieux, flèche, poubelle, container.
- Centre
 - bornes / chaîne
 - signalisation touristique
 - bancs
 - parapets
 - poubelles
 - barrière
 - éclairage sur console, sur poteau, encastré dans le sol.

À l'instar de situations semblables rencontrées récemment à Viroinval, à Durbuy, sur le RAVel ou ici, dans le Vallon de Crupet, on dit plaider pour le développement d'un véritable système d'équipement ou mobilier d'accueil, qui serait à mettre au point en recherchant les matériaux, les mises en œuvre, le style convenant le mieux à l'aménagement touristique. Les savoir-faire régionaux, utilisant depuis longtemps la pierre, le bois et le fer, nous paraissent particulièrement adéquats ici. Sans passéisme, mais avec le souci de s'intégrer au cadre, la recherche tendra à exprimer les possibilités de la région,

c. Les plantations:

Le caractère "artificiel" des aménagements de portes et de sites d'accueil, par opposition du cadre "naturel", constitue une manière de signifier l'entrée dans un site cohérent.

Notre proposition est de marquer de façon orthogonale et « composée » les sites en question en délimitant clairement les aires aménagées par des haies, et en utilisant de petits arbres en alignement courts ou en groupes bien localisés.

Les portes seront particulièrement marquées par des éléments végétaux de haies et arbres d'alignement.

Nos critères de travail seront les suivants : Marquer les sites de porte et d'accueil

- limites claires des sites
 - guide visuel par l'alignement haies et arbres
 - netteté des abords
 - rappeler les haies de clôture
 - marquer les abords des bâtiments et monuments par des massifs de plantes.
 - encourager le « fleurissement » des lieux d'accueil
 - valoriser l'eau, la pierre et les végétaux associés.

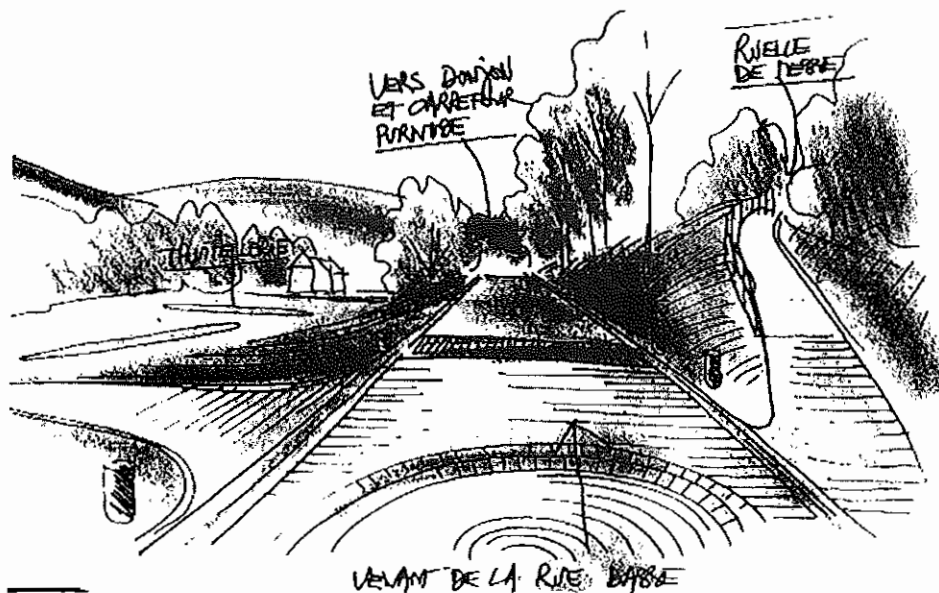
2.6. CONCLUSIONS

Nous avons présenté, par ce dossier, la seconde phase de l'étude d'aménagement de Crupet.

Les premières esquisses proposées illustrent les intentions en matière de :

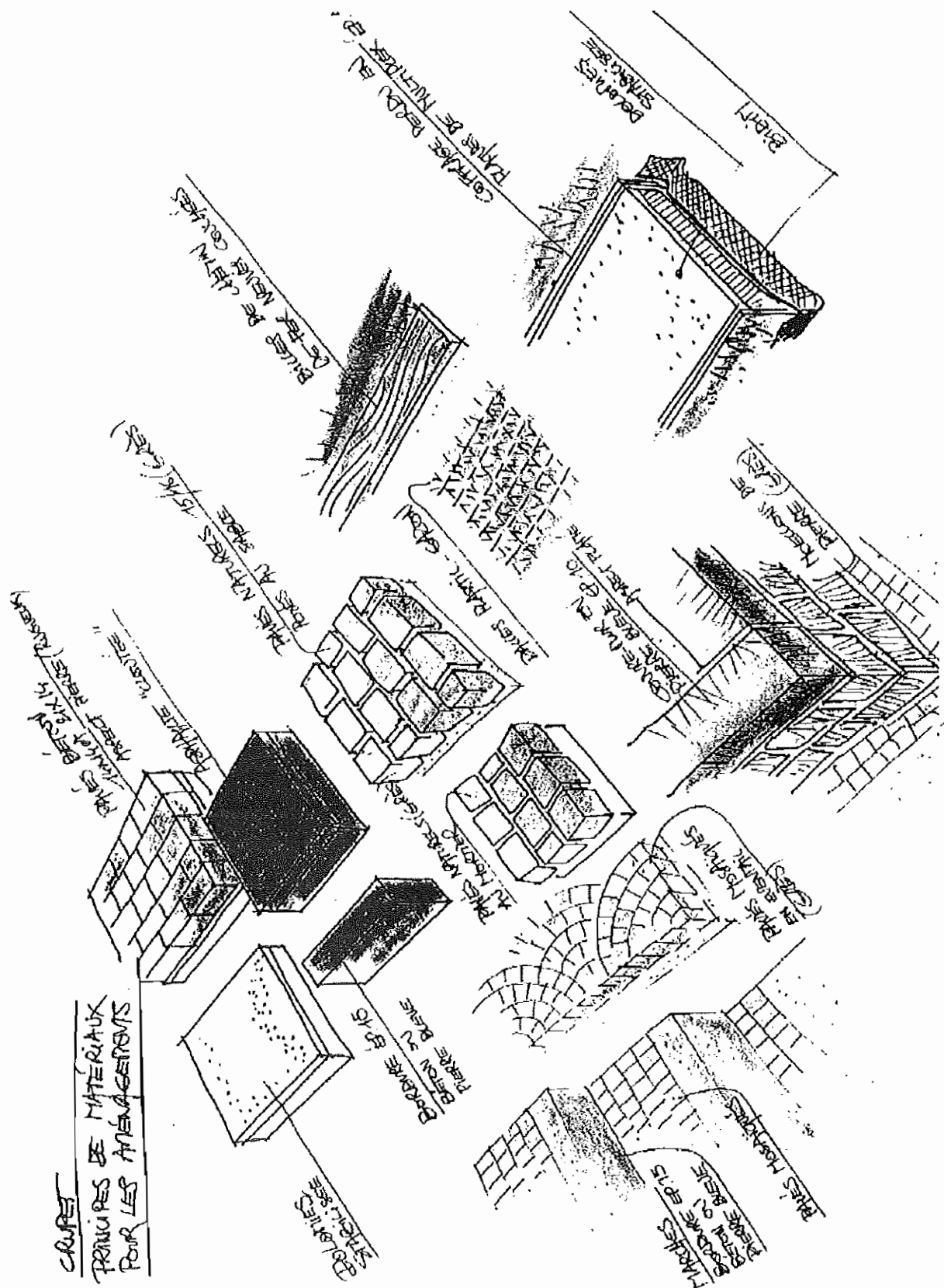
- 1) localisation des interventions d'aménagement
- 2) le type d'intervention proposées
- 3) les différents éléments d'équipement proposés.

Les options générales et détaillées seront l'objet, dans la troisième phase de tracés et dessins plus précis et réalistes devant servir la politique et la stratégie d'aménagements du vallon et du centre de Crupet.



NDLR : les trois planches qui suivent définissent les principes

- de matériaux pour les aménagements
- de mobilier pour Crupet
- de plantes pour les aménagements.



PRINCIPE DE
TRABIER POUR
CRAPET.

PIÈRE BLANCHE SQUARÉE
+ ACIER PEINT. (GRIS FONCÉ)
+ BOIS. (BRUN FONCÉ)

ÉLÉMENTS

